LA LIBERTÉ

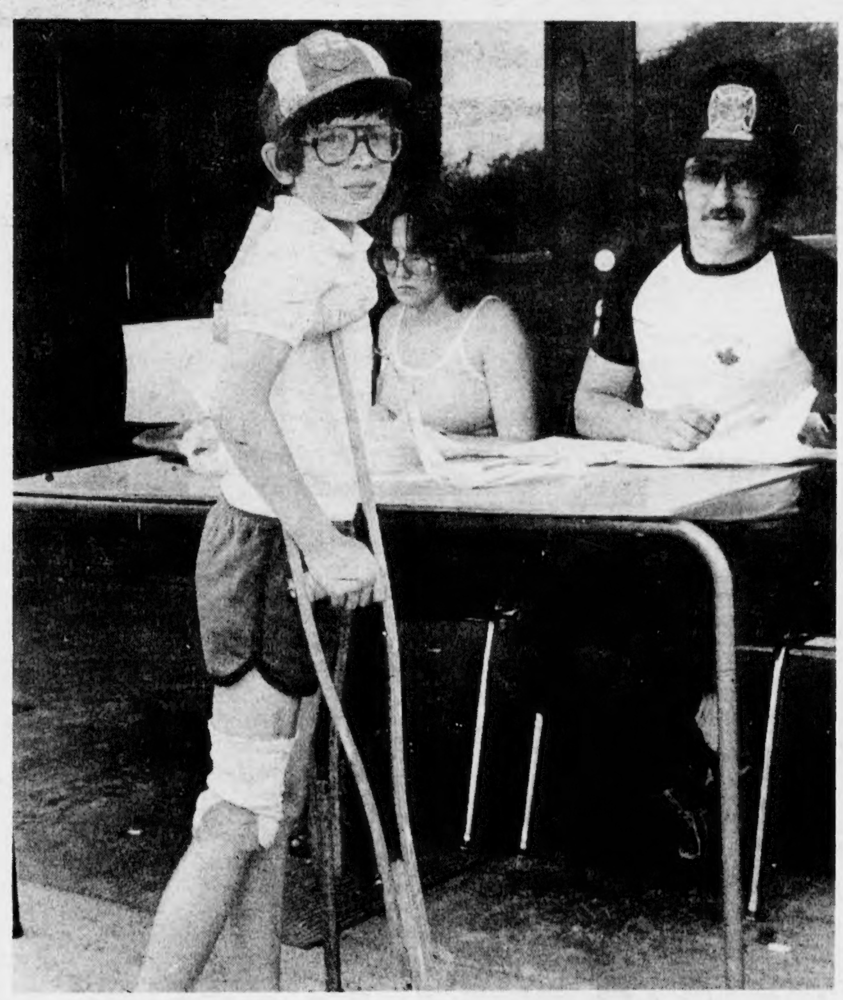
VOL. 69 No 11 Saint-Boniface jeudi 11 juin 1981



La Broquerie a fêté le père Clavet

Grosses célébrations, dimanche dernier à La Broquerie, nous rapporte notre correspondant de la place, Rino Ouellet. En effet les paroissiens ont célébré le 25e anniversaire d'ordination sacerdotale du père Gérard Clavet, c.s.v. On reconnaît Sr Carrière lui présentant une image du Saint-Père.

Au sommaire



Le héros du marcheton

Pour venir en aide à la résidence des handicapés de Saint-Claude, le comité des sports du Complexe scolaire a organisé un marcheton Haywood/Saint-Claude.

Le jeune Jérôme Dondo a marché les 10 milles avec ses béquilles, et mérite donc le titre de héros du marcheton. D'autres détails dans la chronique de Saint-Claude, sous la plume de Rose Philippe et Liliane Bernard.

Gérald Pantel, réélu président

Des difficultés en vue pour le 13e Festival

"En patois local on dirait: bien qu'on est sorti du trou, on n'est pas encore sorti du bois." Par cette phrase, prononcée devant une cinquantaine de personnes qui ont assisté la semaine dernière à l'assemblée annuelle du Festival du Voyageur, son directeur général, M. Gérald Turenne, signifiait que la prudence va continuer à règner en maître.

Ainsi donc le jour tant attendu est enfin arrivé. Après le Festival-catastrophe du 10e anniversaire en 1979, qui avait laissé un déficit cumulatif de $219,000 et les sérieux efforts de réorganisation entrepris suite à cette crise, le Festival du Voyageur a finalement résorbé son déficit.

Avec un surplus de presque $92,000 sur un budget qui frisait les $690,000, le Festival disposait de environ, $27,000 en caisse, au 30 avril 1981. Tandis qu'à la même date l'année précédente, après avoir enregistré un profit de quelque $155,000 au Festival de 1980, le déficit se chiffrait encore à $64,812.

Mais Gérald Turenne, sans aucun doute échaudé par ses expériences passées, refuse de crier victoire. "L'organisme entier, a-t-il mis en garde, se devra de demeurer vigilant, car déjà plusieurs obstacles et incertitudes encombrent la planification pour 1982". Le directeur général a notamment évoqué le fait que, l'année prochaine, le casino, la source de revenus la plus lucrative, ne pourra pas se tenir au Centre des congrès. Son disgnostic: "Il est absolument certain que la productivité du casino sera grandement affectée et que le déménagement (dans un endroit encore incertain) pourrait nous coûter jusqu'à $100,000 en perte de revenus".

Et après avoir effectué ses calculs, le directeur général a annoncé: "Nous aurons donc à faire face à la même musique qui se fait entendre chaque fois que les possibilités de financement sont inférieures aux dépenses prévues, c'est-à-dire envisager la réduction des services et des activités qui, de par leur nature même, accusent annuellement des déficits".

Un apport essentiel

Gérald Turenne n'a pas de mal à trouver de telles activités non lucratives: les musées, les expositions, le programme scolaire, entre autres. Des activités qui toutefois font que le Festival du Voyageur a toujours pu être autre chose qu'une simple beuverie d'hiver, en ajoutant une dimension culturelle indispensable, ne serait-ce que pour une raison: sans l'aspect culturel, combien de personnes accepteraient de jouer les bénévoles? Et sans l'apport essentiel des bénévoles, autant faire de suite une croix sur la plus grande manifestation hivernale de l'Ouest canadien.

suite à la page 3

OPINION

La nécessaire adaptation à l'immersion

Quelle que soit l'idée que l'on se fait de l'immersion - une mode passagère ou un paramètre durable qui pourrait progressivement faire évoluer la réalité canadienne d'aujourd'hui - on ne peut plus rester indifférent devant ce programme qui permet aux anglophones de devenir bilingues.

Surtout lorsqu'on est Franco-Manitobain et qu'on demeure dans une province où le succès du programme d'immersion, qui a débuté au début de l'année scolaire 1972/73, connaît des proportions franchement incroyables. En effet, quand on sait que lors de la rentrée prochaine il se trouvera environ autant d'étudiants inscrits dans le programme d'immersion que dans le programme français (autour de 6,000), il devient plus que temps de se pencher sur les conséquences du phénomène.

Car il s'agit bien d'un phénomène, dont on réalise toute l'ampleur en regardant les simples chiffres d'inscription à ce programme: 1976/77: 1272 élèves; 1977/78: 1840 étudiants; 1978/79: 2476; 1979/80: 3086 et 1980/81: 4327 élèves, soit une augmentation de 40 pour cent sur l'année précédente. Et l'on prévoit un gonflement similaire en terme de pourcentage pour la rentrée 1981/82.

Mais qu'est-ce qui peut bien faire courir les parents anglophones qui envoient avec une ardeur grandissante leur progéniture en immersion? Sans nul doute, un savant mélange de considérations d'ordre culturel et politique: on fait d'une pierre deux coups: l'enfant bilingue peut élargir ses horizons culturels et le Canada bilingue peut conserver ses horizons politiques.

Le modèle manitobain

Toutefois, il existe une autre raison fort simple qui assure définitivement la gloire de l'immersion: le programme s'avère (en règle générale) une méthode efficace pour devenir ce qu'ils est convenu d'appeler un "bilingue fonctionnel".

La preuve, une fois de plus, vient d'être administrée lors de la récente publication d'une étude conduite par la firme CERECO Inc. et dirigée par le Bureau de l'éducation française du ministère de l'Éducation. Cette étude est la première pour le Manitoba sur la question et "confirme, en se basant sur des données scientifiques, ce que l'on savait déjà en s'appuyant sur les recherches effectuées dans l'Est", comme l'a noté M. Ernest Molgat, consultant en immersion au Bureau de l'éducation française. Les chercheurs ont utilisé l'ensemble de la population manitobaine inscrite aux programmes d'immersion à la 3e, 6e et 9e année.

Et il faut bien prendre soin, lorsque l'on veut parler plus en détail de l'immersion, de mettre programme au pluriel, car il existe plusieurs types d'immersion. Ainsi le programme d'immersion "classique" dans l'Est ne consacre, entre le 4e et la 6e année, que 50 pour cent du temps de l'enseignement en français; tandis que le modèle manitobain le plus répandu offre au moins 75 pour cent du pourcentage d'enseignement en français entre la 4e et la 6e année. L'étude démontre que, malgré ce pourcentage plus élevé, il n'y a pas d'effets négatifs pour la compétence en anglais des élèves anglophones.

Inquiéter les 50-50

D'ailleurs les conclusions de la recherche, résumées dans un document préparé à l'intention des commissaires et des administrateurs scolaires, sont éloquentes:

1) Les programmes d'immersion en français n'ont aucun effet négatif sur le rendement en anglais ou en mathématiques.

2) En ce qui a trait au rendement et à la compétence dans la langue française, le programme d'immersion totale précoce (c'est-à-dire à compter de la maternelle, avec au moins 75 pour cent du temps d'enseignement en français) dans un milieu d'immersion produit les meilleurs résultats.

Donc avis à ceux qui pensent que l'on ne dérange rien si l'on fait cohabiter joyeusement plusieurs programmes dans une même école. Un commentaire qui n'est pas valable uniquement pour le programme d'immersion mais bien aussi (et surtout en ce qui nous concerne) pour le programme français.

Et pour finir la conclusion, qui a de quoi faire rougir de plaisir les responsables des programmes d'immersion et inquiéter les amateurs de programme français 50-50 et assimilé:

3) En 6e année, dans des conditions d'immersion totale précoce dans un milieu d'immersion, les étudiants peuvent atteindre un niveau de compétence en français qui n'est pas différent de celui d'étudiants dont la langue maternelle est la français et qui sont inscrits dans un programme français.

On comprend donc que l'étude a aussi mis en lumière que les parents de ces étudiants considèrent que l'école d'immersion constitue le meilleur endroit pour éduquer leurs enfants. Dommage que du côté francophone, il se trouve toujours des parents qui ne sont pas convaincus de la nécessité pour leurs enfants de fréquenter une école française et non simplement une classe française.

Mais la réflexion ne doit en aucun cas s'arrêter sur le plan de l'éducation, lorsque l'on veut mettre le phénomène de l'immersion en perspective. Car si la tendance actuelle se maintient (et si l'on se réfère uniquement aux succès pédagogiques, l'hypothèse est vraisemblable), la situation avantageuse dont bénéficient les Franco-Manitobains dans le contexte canadien, où l'on reste friand de bilingues, est condamnée à disparaître à courte échéance.

Déjà aujourd'hui, particulièrement du côté des Éducateurs franco-manitobains, où l'immersion constitue une véritable garantie d'emploi pour les profs francophones, on évoque le rôle de leadership de cette organisation au sein des communautés "francophones et francophiles" (Julien Lévesque, ex-président des EFM, assemblée annuelle de mai 1981).

Un vaste consensus devra être créé

Mais si les Éducateurs franco-manitobains ont pris en quelque sorte les devants dans leur approche du phénomène d'immersion pour des raisons bien pratiques, il va falloir que les autres associations dont le sigle se termine en FM élaborent leur analyse des effets prévisibles de ce programme qui regroupe quelque 60,000 élèves à travers le pays; et qui en dépassera bientôt les effectifs, toujours à la baisse du programme français.

Ainsi le Collège universitaire de Saint-Boniface, qui connaît de sérieux problèmes de recrutement, devra bientôt décider s'il veut assurer sa survie - voire même son développement, qui sait? - en accueillant à bras ouverts dans quelques années, ces "immersés" qui sont aussi bons que les Franco-Manitobains pure laine. On ose espérer que la politique qui sera établie à ce sujet, aura pu faire l'objet d'un vaste consensus parmi la population franco-manitobaine.

Car il va falloir apprendre à vivre avec l'immersion, qui a entre autres l'inestimable avantage de faire évoluer les attitudes négatives à l'endroit des francophones. Mais en aucun cas, il ne faudra se laisser dominer par l'immersion. Une fois de plus, les associations en FM sont devant leurs responsabilités. Elles devront les prendre rapidement.

Bernard BOCQUEL

LES BONNES

Comme c'est merveilleux les titres... En effet, dans l'espace d'une nomination d'une affectation de mandat, d'une imposition des mains ou d'une passation des pouvoirs, il s'opère comme un déclic dans la personne affectée qui fait que tout à coup elle devient plus épanouie, plus intelligente, plus ouverte et plus compétente... Félicitations aux 56 nouveaux diplômés du Collège universitaire de Saint-Boniface. La communauté a toujours besoin d'une relève.

* * *

Les ingénieurs domestiques francophones de la province ont retrouvé un peu de leur dignité dans les dernières semaines... Il paraît que ils et elles se sont remis à laver des planchers et des murs, à faire des tartes au sucre et des tourtières, à tricoter des tuques et des chaussettes, même à sortir de leur foyer. Ils auraient réussi à se défaire d'une bien vilaine habitude, celle d'écouter avec une intense concentration les propos forts intéressants des annonceurs de la radio canadienne, grâce à une bonne musique de fond. La culture canadienne-française est momentanément sauvée.

* * *

Ça y est, c'est officiel: une étude vient de montrer scientifiquement que les "immersés" (voir l'OPINION) anglophones se débrouillent aussi bien que les Canayens dès la 6e année. D'ici peu, on pourra peut-être remplacer les experts québécois par des experts immersés? En tout cas, on attend des juges immersés avec impatience! Histoire d'obtenir enfin des procès en français.

* * *

Le beau temps des vacances est déjà à la portée du parasol et les souhaits de bonnes vacances commencent à pleuvoir... C'est la présidente de la SFM qui cette semaine, a pris les devants, sans qu'il ne s'agisse d'une réaction à un mauvais souhait du gouvernement provincial. (Voilà pour l'aguicheur du supplément de **LA LIBERTÉ**: SFM INFO.)

* * *

Pour réellement vous aider à stimuler votre imagination pendant vos vacances d'été reposantes, nous vous lançons officiellement une cordiale invitation à participer activement à un concours de pléonasmes.

(Un pléonasme est un terme ou une expression qui ne fait qu'ajouter une répétition à ce qui a déjà été énoncé, selon le Petit Robert. Monter en haut et descendre en bas en sont des exemples.)

Vous n'avez qu'à faire parvenir vos entrées de pléonasmes à la rédaction de **LA LIBERTÉ** qui se fera l'heureux plaisir d'en publier les bonnes. Le gagnant qui aura remporté le concours, à la fin de l'été, se verra octroyer sans frais un abonnement gratuit à **LA LIBERTÉ**. Bon succès!

Pour tout de suite donner le ton au concours, voici en vrac des suggestions pour cette semaine: un Franco-Manitobain bilingue, un expert compétent, un gérant de caisse populaire, un curé célibataire, un commissaire d'école intelligent, un budget déficitaire, des taux d'intérêt élevés, une inflation galopante, un organisme subventionné et un président élu par acclamation.

* * *

$100,000 pour les organisations qui ont participés au Festival

suite de la une

Alors, devant ce problème délicat à résoudre, Gérald Turenne se tourne une nouvelle fois vers les gouvernements, qui fournissent moins de 10 pour cent du budget, soit quelque $65,000. Il s'en prend au gouvernement fédéral qui octroie plus d'un million de dollars aux organismes manitobains de langue minoritaire et qui "ne peut que justifier $30, 000 en subvention régulière au Festival du Voyageur qui, dans la minorité officielle, est le plus grand véhicule d'expression culturelle dans l'Ouest". Quant au gouvernement du Manitoba, qui ne verse que $15,000 annuellement, il suffit au directeur général de préciser que le gouvernement québécois octroie $400, 000 au Carnaval de Québec par an... Somme qui n'a été accordée justement qu'à la condition express que les organisateurs du Carnaval développent la dimension culturelle de la fête.

Dans ce sens, on comprend que M. Turenne estime "important que les gouvernements donnent plus de stabilité aux activités non lucratives".

Mais bien qu'il fasse de la prudence une véritable image de marque, Gerry Turenne nourrit parallèlement une confiance dans le genre humain qui s'acquiert peut-être au fil des déconvenues: "Il est certain(...) que le conseil d'administration élu (à l'assemblée annuelle) saura trouver une réponse à ces problèmes et présenter en 1982 un festival qui de nouveau amusera et divertira son public tout en assurant une continuité à cet événement qui est maintenant une tradition chez nous".

M. Gérald Pantel, après que l'assemblée avait suspendu un article de la constitution, a accédé sans opposition pour la troisième fois consécutive à la présidence du conseil d'administration fort de 14 membres. Toutes les élections ont d'ailleurs eu lieu sans concurrence.

Réal Sabourin achèvera le mandat de Roxane Stanners (deux ans), Noël Leclerc celui de Normand Dupasquier (un an) et Gérald Dubé celui de Antoine Fréchette (un an). Les membres élus pour trois ans sont: Dianne Bourbonnais, Lucille Cénérini, Philippe Lavack et Louis Lemieux. Quant aux membres qui n'ont pas terminé leur mandat, il s'agit de: Henri Marcoux (président sortant), Léo Teillet, Marjolaine Boulet, Vincent Dureault, Henri Simard et Louyse Morin.

Le nouveau système en vigueur

Pourtant, le défi de la 13e édition du Festival du Voyageur ne sera pas uniquement relevé par les responsables directs de la fête d'hiver, car, comme chacun le sait depuis maintenant longtemps, si la température ne sera pas contrôlable pendant la semaine du 14 au 21 février 1982, les volontaires seront encore au rendez-vous fidèles à leur poste.

Des bénévoles qui, il faut bien le dire, s'impliquent de plus en plus, comme Gérald Turenne ne manque jamais de le souligner. Au demeurant non seulement en terme de participation, mais aussi de revenus. Avec un nouveau système en vigueur (pour les relais de plus de trois jours 15 pour cent du premier $10,000 sur la vente de la boisson et 20 pour cent au-dessus des $10,000 pour le Festival, le directeur général estime que les diverses organisations impliquées ont obtenu un profit total net de l'ordre de $100,000.

Et enfin, Gerry Turenne note avec satisfaction que "les gens n'ont plus peur d'utiliser le français. Ils assurent le contrôle de l'usage de la langue. Le Festival n'a pas besoin de 'légiférer' des pourcentages de langue pour les différentes activités. On a vraiment observé une amélioration marquée de l'usage de la langue".

Décidément, on n'aura pas été au bout de nos (bonnes) surprises avec cette 12e édition de la fête d'hiver. De quoi oublier les superstitions qui entourent le chiffre 13...

Bernard BOCQUEL

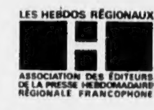


La majorité des membres du conseil d'administration du Festival du Voyageur. Assis, de gauche à droite: Lucille Cénérini, Diane Bourbonnais, Marjolaine Boulet, Louyse Morin; debout: Vincent Dureault, Léo Teillet, Louis Lemieux, Gérald Pantel, Réal Sabourin, Gérald Turenne, Henri Marcoux et Henri Simard.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français.

Membre des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Jounaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateur: Armand BÉDARD
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Christiane DUBÉ
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaires: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

POINT

La Saint-Jean dans les rues de Saint-Boniface

Il y a quelque temps, des employés d'organismes provinciaux de Saint-Boniface (excusez le pléonasme et la contradiction) décidaient d'organiser une fête de la Saint-Jean qui se déroulerait le soir du 24 juin dans les rues du vieux Saint-Boniface. Une fête qui ne serait pas "organisée"...

Ce mercredi 24 juin, on ne mobilisera pas les systèmes de son et d'éclairage, ni les chars allégoriques commerciaux dans toute leur "quétainerie", ni les vedette importées, ni les trop évident kiosques de trafiquants, ni les foules anonymes à grand déploiement de publicité. Non rien de cela. Ce ne sera pas un gros "show" avec ses effets voulus pour qu'au moment voulu les spectateurs éprouvent les sentiments voulus.

Il s'agira simplement, en partant, de quelques individus, résidant ou travaillant dans le vieux quartier, qui ont le goût de manifester quelque peu leur attachement à une communauté qu'on appelle encore canadienne française. Bref, les employés des scouts, du CCFM, de la SFM, du CJP, du Festival et du 100 Nons ne veulent pas de spectateurs, mais des participants. Les gens de Saint-Boniface n'auront qu'à sortir dans leur rue, costumés si le coeur leur en dit, et se joindre à la fête. Tout sera possible, tout sera permis.

Les fêtards

Le défilé se mettra en branle au Centre culturel, boulevard Provencher, vers les 19h30 et déambulera dans les rues du vieux quartier pendant quelques heures, avec arrêts aux points stratégiques, avant de se retrouver, avec tout ce qui aura été rassemblé de fêtards - chanteurs, danseurs et musiciens, bicyclistes et tricyclistes, jeunes et vieux, fanatiques et assimilés - au parc Provencher.

C'est là que, dans la plus pure tradition de la Saint-Jean, on allumera le feu pour prolonger le plus possible, la plus longue journée de l'année. On fêtera avec les Canayens qui aiment les nuits courtes et pour qui la nature offre encore des occasions de vivre une culture. Celle du moment, avec l'âme qu'inspire le passé.

Jean-Pierre DUBÉ



Le bilan de la dernière session n'a rien d'impressionnant. Alors les élections...

La 5e session de la 31e législature du Manitoba s'est terminée la semaine dernière. Elle a duré 86 jours durant lesquels les députés ont approuvé 32 lois qui n'ont soulevé aucun débat passionné. Une session plutôt terne si on la compare à celle de l'an dernier où 98 lois avaient été adoptées.

Au cours de cette session, le gouvernement Lyon a enfin démontré une ouverture d'esprit envers la communauté francophone. On pense surtout à la création d'un bureau de liaison qui, on l'espère, assurera une meilleure collaboration entre la SFM et le gouvernement.

Le gouvernement poursuit le travail énorme de traduction des lois qu'il s'est vu imposer par la Cour suprême. Certains lui reprochent de ne pas se presser outre mesure dans la traduction des lois, mais il faut reconnaître que la tâche est gigantesque et que les traducteurs compétents ne courent pas les rues.

L'économie a été de loin le principal sujet de discussions au cours de la session. Et l'économie sera également le thème principal de la prochaine campagne électorale. La situation économique au Manitoba est excellente, de dire les conservateurs, compte tenu de la récession générale qui frappe le Canada et les États Unis. Après trois années de vache maigre, le Premier ministre Lyon a décidé de délier les cordons de la bourse. Le gouvernement dépensera $2,4 milliards en 1981 et accusera un déficit de $220 millions, un record dans l'histoire de la province. L'éducation, la santé les services obtiennent la grosse part du gâteau.

Mais fidèle à son idéologie, le Premier ministre refuse d'entraîner la province dans de grands programmes économiques qui pourraient stimuler son économie. Il fait à nouveau confiance au secteur privé. Il compte sur quelques "mega-projets" pour relancer l'économie manitobaine. Le plus avancé de ces projets est l'exploitation d'une mine de potasse non loin de Saint-Lazare et la construction d'une fonderie d'aluminum par l'Alcan près de Winnipeg, des projets d'un millard de dollars chacun. Le gouvernement espère convaincre les autres provinces des Prairies de participer à la construction d'un réseau hydroélectrique de l'Ouest qui permettrait la reprise des travaux sur le fleuve Nelson.

L'opposition rétorque

Le gouvernement est engagé dans une lutte contre la montre. D'ici un an, il doit se présenter devant l'électorat. Or, sa performance économique depuis quatre ans n'est guère reluisante. Le "Conference Board" prédit qu'en 1981, le Manitoba viendra au dernier rang des provinces au chapitre de la croissance des revenus, des salaires, de la main d'oeuvre, et avant-dernière dans la construction de logements et la création d'emplois. Pour renverser la vapeur, le gouvernement compte sur ses "mega-projets".

L'opposition rétorque qu'en temps de récession, il appartient au gouvernement de stimuler l'économie en entreprenant de vastes travaux publics, comme le développement de l'hydroélectricité sous le NPD, dans le but de créer des emplois. Au cours de la session qui vient de prendre fin, le NPD a souligné l'absence de mesures pour contrer la hausse des taux d'intérêt, l'opposition a accusé le gouvernement d'être responsable du départ de milliers de Manitobains parce qu'ils ne peuvent trouver d'emplois.

Deux philosophies s'affrontent et ce sera aux citoyens à décider qui a raison. Quand aurons-nous des élections au Manitoba? La tradition veut qu'après quatre ans, un gouvernement déclenche une élection. Le parti conservateur complètera sa 4e année de pouvoir à l'automne. Donc on peut prévoir une élection à l'automne. Par contre, présentement, les sondages des deux partis indiquent une légère avance du NPD. Si cette tendance se maintient au cours de l'été et à l'automne, Sterling Lyon pourrait attendre jusqu'au printemps 1982 en espérant des jours meilleurs.

En 76, Sterling Lyon l'avait emporté en promettant de réduire les dépenses, ce qu'il a fait. Mais en même temps la province a été plongée dans une situation économique difficile. Cette année, les conservateurs ont changé de tactique, mais n'est-il pas déjà trop tard?

Les rumeurs vont bon train dans les couloirs du Palais législatif. Plusieurs conservateurs sont mécontents du leadership de Sterling Lyon. Ils attribuent la baisse de popularité du parti à l'image austère projetée par monsieur Lyon. Un congrès au leadership pourrait se tenir à l'automne et des élections au printemps avec un chef plus jeune, plus rassurant. Mais Sterling Lyon n'est pas le type d'homme à abandonner facilement et il n'est pas encore prêt à se retirer.

Du côté du NPD, la question est de savoir si la formation du parti progressiste divisera suffisamment les votes et empêchera ainsi le NPD de l'emporter. Plus l'élection est retardée, plus le NPD a de chances de colmater ses plaies et de faire oublier le départ de Sid Green. Avec le départ des dissidents, le NPD perdra moins de temps dans des querelles internes et pourra mieux se préparer à la prochaine bataille.

Le NPD compte, comme toujours, sur une organisation efficace pour l'emporter. La situation économique en général favorise l'opposition. Le point d'interrogation est le chef lui-même, Howard Pawley. Nul ne conteste ses qualités de travailleur honnête et dévoué à la cause, mais il n'a pas réussi à transmettre une image de leader. S'il ne réussit pas à l'emporter à la prochaine élection, il sera le bouc émissaire de la défaite et devra être remplacé.

Les partis marginaux

Chez les progressistes, Sidney Green est le meilleur orateur de la Chambre au Manitoba. Ne serait-ce que pour cette raison, il faudrait espérer sa réélection. Mais il est le seul à pouvoir être réélu et avec le peu de ressources financières dont son parti dispose, il aura du pain sur la planche. Le système à deux partis qui prévaut partout au Canada laisse peu de place pour les partis marginaux comme celui de Sidney Green.

Le même chose peut être dite du parti libéral du Manitoba. Il ne compte actuellement qu'un député et pourrait tomber à zéro à la prochaine élection. Depuis que le Premier ministre Trudeau est au pouvoir à Ottawa, tous les partis libéraux dans l'Ouest ont disparu de la carte sauf au Manitoba où il y en a un, mais pour combien de temps?

Un effort soutenu pourrait donner deux sièges aux libéraux, mais pas plus. Chose certaine, le parti qui prendra le pouvoir au Manitoba pourrait le demeurer pour longtemps, surtout si la situation économique se redresse comme on le laisse entendre.

Yves DESAUTELS

Quelques faits saillants

• *En décembre, pour la première fois dans l'histoire de la province, un député est expulsé de la Chambre. Il s'agit de Bob Wilson, représentant conservateur de Wolseley, condamné à sept ans d'emprisonnement pour conspiration en vue d'importer des drogues.*

• *En janvier, le Premier ministre Lyon procède à un léger remaniement ministériel. Les deux figures qui s'imposent le plus au cabinet sont Don Craik, le numéro deux du parti conservateur et Brian Ransom, qu'on considère comme le successeur possible de Sterling Lyon. Le cabinet compte 18 ministres, plus que sous le régime Schreyer qui a été souvent critiqué pour l'importance de son cabinet.*

• *En mars, un quatrième parti voit le jour au Manitoba, le Parti progressiste, fondé par trois anciens ministres néo-démocrates. Le leader est Sidney Green. Les deux autres transfuges sont Ben Hanuschak et Bud Boyce. Les conservateurs se réjouissent de la scission qui s'installe dans l'opposition.*

• *En avril, le NPD mène une attaque en règle contre le ministre responsable de l'hydro, Don Craik. Howard Pawley et le député de Saint-Vital Jim Walding tentent de prouver que le ministre Craik est intervenu lors de la commission d'enquête Tritchler sur l'Hydro-Manitoba. On se rappelle que le juge Tritchler a accusé l'administration Schreyer d'avoir gaspillé $600 millions dans le développement des ressources hydro-électriques du nord. Le débat dure trois semaines; l'opposition exige une enquête, ce qui est rejeté par la majorité au pouvoir.*

À Radio-Canada: une grève en musique

Nombreux sont ceux et celles qui se réjouissent ces derniers temps de la nouvelle programmation à CKSB et à CBWFT. Car à Radio-Canada, depuis que dure la grève des techniciens, on a changé de routine: des ondes, le placotage est passé à la table des négociations.

Et comme dans toutes les négociations, on fait attention à ce que l'on dit, le débrayage de l'Association nationale des employés et techniciens en radiodiffusion (NABET) risque de durer.

En effet, le litige porte, non pas sur les clauses salariales, mais sur une question de principe: celle de la juridiction de la direction de Radio-Canada dans le domaine du recours à des sous-traitants (contracting out). Le patronat souhaite un relâchement de l'article 20 de la convention collective qui limite, depuis 28 ans, son droit de se procurer des services techniques à l'extérieur de l'union.

Malgré toutes les garanties que veut offrir Radio-Canada en terme de sécurité d'emploi, les 2,100 membres de NABET craignent, dans ce changement qui leur est proposé, l'effritement de leur droit au travail, tant dans sa quantité que dans sa diversité.

Par quantité, il faut entendre les heures supplémentaires de travail lors de productions; et par diversité, les différents types de réalisations, en studio comme à l'extérieur, dans les grands centres comme en région.

Déjà, dans les faits, la Société a accordé des contrats de travail à des pigistes et à des compagnies privées sans provoquer l'indignation des syndiqués. Aujourd'hui elle veut plus de flexibilité. Pour faire quoi? demandent les techniciens.

Comme le conciliateur du minitère fédéral du Travail, qui a étudié la question, l'union propose le statu quo. Elle ne veut pas perdre les commandes de la technique à Radio-Canada sans savoir pourquoi la Société veut plus de flexibilité.

À ce chapitre, le directeur des Relations industrielles de CBC à Winnipeg, M. Ronald Pambrun, a fait savoir que les amendements proposés à l'article 20 de l'entente collective s'inscrivent dans une décentralisation de ses services que veut opérer la Société et que commande l'évolution des moyens technologiques depuis une vingtaine d'années.

Réduire les dépenses

Selon M. Pambrun, seul Radio-Canada, en 1960, avait les ressources financières et techniques, ainsi que les compétences, pour produire des émissions de qualité. Par exemple, a-t-il dit, il n'existait d'unités mobiles qu'à la Société, ce qui l'obligeait à faire toutes ses productions avec ses propres moyens et son propre personnel.

Mais les choses ont changé en 20 ans, a expliqué le relationniste. La technologie et les expertises dans le domaine de la communication sont très développées et répandues. La Société peut aujourd'hui, par la sous-traitance, bénéficier de nouvelles sources de créativité, importées et domestiques, et réduire ses dépenses, notamment dans la colonne des transports.

En effet, les quelques cas types énoncés par M. Pambrun illustrent l'importance des épargnes à réaliser. Prenons par exemple une partie de football à Brandon où Radio-Canada n'a pas de poste de base: au lieu de défrayer une équipe d'une trentaine de techniciens, d'annonceurs et de réalisateurs de Winnipeg de ses dépenses reliées au déplacement - avion, hôtel, per diem - Radio-Canada procéderait par adjudication et diffuserait la production d'une firme locale.



Quelques techniciens "picketant" devant CKSB, accompagnés de sympathisants du poste: Huguette Le Gal, Nadine Hrynek, Marc Rémillard, Anne-Marie DesRoches, Charles Simon, Georges Beaudry, Georges Couture et Norman Lussier.

D'après le directeur des relations industrielles, il ne fait aucun doute que les équipes de production de CBC sont aussi compétentes que les autres. M. Pambrun estime que la Société doit tout simplement rentabiliser ses opérations, surtout lorsqu'il s'agit de réalisations - films, nouvelles, variétés, divertissements - en dehors des grands centres de diffusion.

Pour sa part, NABET soutient que le recours à des intérêts privés risque de revenir plus cher aux contribuables canadiens (le budget de la Société d'État s'élève à $700 millions annuellement). En fait, disent-ils, les employés peuvent produire au prix coûtant tandis que les compagnies privées chercheraient à profiter.

De plus, au dire de l'union, le sens de la manoeuvre de la partie patronale est inquiétante car elle risque d'affecter, à la longue, tous les syndiqués de l'organisme fédéral: après les techniciens, pourquoi pas les annonceurs, les publicitaires, les réalisateurs, les recherchistes, et à la fin, les journalistes? Poussé à l'extrême, selon NABET, le relâchement de l'article 20 pourrait réduire la CBC à un vulgaire acheteur d'émissions, ce qui irait nettement à l'encontre de sa raison d'être, soit la production d'un contenu canadien de qualité.

Et, de conclure les dirigeants syndicaux, si Radio-Canada veut changer son mandat, c'est au Parlement qu'il doit s'adresser et non à la table de négociations.

Entretemps, les pourparlers sont au point mort... Mais les ondes ont retrouvé un peu de leur vie, (ce sont les administrateurs qui "pitonnent"), la musique est agréable et les grands films aussi...

Jean-Pierre DUBÉ

Le concours de l'Association des traducteurs

L'Association des traducteurs et interprètes du Manitoba (ATIM) a annoncé que son examen d'admission se tiendra le 17 octobre prochain et que la date limite pour les inscriptions était le 5 septembre. Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire ou bien avoir exercé la profession de traducteur ou d'interprète pendant au moins deux ans. Pour plus de renseignements, il faut s'adresser à Henriette Ricou (474-1627) ou Ingrid Roed (949-2362).

Les commerçants de Saint-Boniface et la revitalisation

Le projet de revitalisation du centre ville de Winnipeg, qui verra l'injection de $96 millions de la part des gouvernements municipal, provincial et fédéral, a été dévoilé la semaine dernière. Une enveloppe de $3.7 millions sera attribuée à un programme de développement de rues avoisinant la rue Main, dont le boulevard Provencher. Maintenant, il reste naturellement à savoir combien seront injectés pour assurer la revitalisation de l'axe principal du nord de Saint-Boniface.

Pour sa part, le président de l'association des commerçants du vieux Saint-Boniface, dont le but est justement d'assurer le réaménagement du boulevard Provencher, a déclaré que le projet de revitalisation "sera bénéfique pour les résidants et les commerçants de Saint-Boniface à condition que l'on aille de l'avant le plus tôt possible avec des demandes de projets spécifiques et concrets".

M. Maurice Sabourin a poursuivi en faisant remarquer "qu'avec ces efforts de la part du secteur public, il sera plus facile d'encourager une nouvelle croissance économique à Saint-Boniface".

LES SCOUTS VOUS REMERCIENT

Le 24 mai, les scouts, leurs parents et amis de l'Association des scouts du Canada, District de la Rivière Rouge se sont rencontrés à La Broquerie pour compléter la deuxième phase du projet Plantation.

L'Association des scouts tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué par leurs dons à cette activité d'auto-financement. Nous voulons également remercier le village de La Broquerie qui a su nous accueillir à la plantation.

Et c'est aussi grâce aux médias qui nous ont aidé à sensibiliser les communautés francophones que cette activité provinciale a eu lieu.

À l'année prochaine!

Une vingtaine de participants honorés aux 7e Jeux floraux du Manitoba

La 7e soirée des Jeux floraux du Manitoba, qui s'est déroulée le 5 juin au Centre culturel franco-manitobain, a permis d'honorer une vingtaine de participants, sur les quelque 170 inscrits, qui ont créé des oeuvres dans des domaines aussi variés que la peinture, la sculpture, la photographie, le roman ou la poésie.

La très large majorité des participants était issue du niveau secondaire, les écoles représentées étant de La Broquerie, Noël-Ritchot, Lavallée et le Collège secondaire de Saint-Boniface. Seulement six personnes ont participé dans la catégorie adulte.

Chez les adultes, le lauréat dans la catégorie poésie était Rhéal Cénérini. Des mentions honorables ont été données à Michel Lachiver (nouvelles); Jean-Maurice Labelle et Béatrice Freynet-Boily (poésie); Jean-Maurice Labelle (sculpture). Il n'y a pas eu de lauréat dans les catégories dessin, peinture, roman.

Au niveau secondaire, la lauréate du prix d'excellence littéraire était Rachel Mireault de La Broquerie. Il n'y a pas eu de lauréat dans les catégories conte, musique, chanson et prix d'excellence artistique.

Les autres lauréats ont été: Jacques Lussier (peinture, CSSB); Gisèle Poirier (dessin, CSSB); Jean Bazin et Jocelyne Bisson (sculpture, CSSB); Rachel Mireault (roman, La Broquerie); Richard Loiselle (poésie, CSSB); Rachel Mireault (poésie, La Broquerie); Ginette Kirouac (photographie, CSSB); André Guyot (photographie, CSSB); Nicole Beaulieu (nouvelle, CSSB); Marianne Rivoalen (nouvelle, La Broquerie); Lisa Calvez (actualité, Noël-Ritchot); Jeanne Mireault (fable, La Broquerie); Joanne Lavergne (fable, CSSB).

Des mentions honorables ont été obtenues par : Jocelyne Bisson (peinture, CSSB); Jocelyne Prince (dessin, CSSB); Jocelyne Prince (sculpture, CSSB); Jeanne Mireault (roman, La Broquerie); Marianne Rivoalen (poésie, La Broquerie); André Guyot (photographie, CSSB); Ginette Tétrault (photographie, La Broquerie); Monique Roy (nouvelle, CSSB); Julie Maltais (actualité, Noël-Ritchot); Pauline Lamoureux (fable, CSSB).

Par ailleurs, les responsables des Jeux floraux du Manitoba profitent de l'occasion de la remise des prix pour rendre un hommage particulier à une personne généralement peu connue. Cette année, le choix s'est porté sur une ancienne institutrice, Mme Véronique Gaudry, née Chartrand, à Saint-Laurent, en 1902, une descendante des premiers colons qui se sont installés dans ce coin du Manitoba.

Le maître de cérémonie, Rhéal Cénérini remet un prix à Jocelyne Bisson (CSSB), sous les yeux de Rino Ouellet, membre du jury institutionnel.

Elle a été présentée à l'audience par M. Lucien Loiselle, qui a notamment souligné:

En 1933, elle revient au Manitoba, et cette fois pour de bon, car elle rencontre l'homme de ses rêves et épouse Ernest Gaudry. Elle avait jusque-là enseigné 13 ans, pour la plupart dans des petites écoles de la 1re à la 10e année de 40 à 45 élèves à la fois. Son enseignement se faisait à prédominance française car, dit-elle: "le catéchisme, je l'enseignais toujours en français". Il faut se souvenir que l'enseignement du français était interdit à ce temps-là.

De ses rapports des inspecteurs tels que M. Goulet et l'abbé Deniset-Bernier, entre autres, nous apprenons que Mme Gaudry avait de la méthode dans son enseignement, qu'elle assignait bien des devoirs, que ses élèves récitaient bien leurs leçons, qu'ils étaient disciplinés et travaillants et que Mlle Chartrand "est fidèle à ses devoirs religieux et parfaitement commendable pour sa bonne conduite".

"Ses dernières années dans l'enseignement sont passées dans des classes dites 'spéciales' et elle prend enfin sa retraite en 1971, après 37 ans de carrière. Au cours de ces années, on lui disait: "Vos élèves se rendaient aux examens français sachant d'avance qu'ils avaient reçu de vous l'enseignement pratique qui leur assurerait le succès et même en certains cas, un succès éclatant". Si les Jeux floraux avaient existé en ce temps-là, nous aurions sans doute vu parmi les lauréats des élèves de Mme Gaudry.

Cette femme admirable a su inculquer à ses enfants et à tous ceux qui ont eu la bonne fortune de passer entre ses mains, l'amour de la famille, de la terre, de leur petit coin de pays, et une fierté de leur ascendance métisse.



Le 273 Taché réaménagé a été inauguré

Les bureaux de la rue Taché qu'occupent depuis 1978 le Conseil jeunesse provincial (CJP) et la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), ainsi que Francofonds par la suite, ont été réinaugurés officiellement vendredi dernier.

L'événement a fait suite à plusieurs mois de travail de rénovation... Au beau milieu des va-et-vient, de la poussière, des bruits et des odeurs insolites, il paraît que les employés des trois organismes ne savaient plus à quelle réunion et à quel comité se vouer... Maintenant tout est revenu au mieux.

Sur la photo, on reconnaît les trois présidents des groupes: MM. Laurent Bisson (FPCP), Marc Sabourin (CJP) et Laurent Roy (Francofonds).

Saint-Claude

Le marcheton a rapporté $1,200

Si tous les commanditaires tiennent leur engagement financier vis-à-vis des 63 personnes qui ont marché le 31 mai, les 10 milles du marcheton Haywood/Saint-Claude, quelque $1,200 auront été prélevés pour la résidence des handicapés.

Le marcheton était organisé par le comité des sports du Complexe scolaire de Saint-Claude, sous la direction de M. Brian Primeau.

Tous et chacun ont participé d'une façon ou d'une autre. Le club des Lions avait accepté la responsabilité des points de vérification ainsi que la surveillance tout au long de la route parcourue par les marcheurs. Gérald et Suzanne Rey s'occupaient de l'inscription au point de départ et le minutage final lors du retour de chaque marcheur.

M. Emile Boille accueillait les voyageurs fatigués rendus à destination en leur servant un bon breuvage froid. La crémerie de Notre-Dame-de-Lourdes s'était jointe au projet en fournissant des bidons pour garder de l'eau froide aux points de vérification.

En tout, 63 vaillantes personnes ont complété la marche de 10 milles. Le plus jeune était Marc Gaudet, 6 ans. Mais un autre jeune garçon a touché le coeur de tous. Jérôme Dondo, 10 ans, avec ses béquilles, a complété la marche Haywood/Saint-Claude. Le village avait son "Terry Fox".

Les fonds prélevés à travers ce marcheton, c'étaient dans le but de venir en aide à la Résidence Saint-Claude, résidence pour handicapés. Ronald Burgoyne, initiateur de ce projet, se dit très satisfait des résultats et compte en entreprendre d'autres sous peu.

Rose PHILIPPE
Liliane BERNARD



Quelques-uns des 63 marcheurs du marcheton Haywood/Saint-Claude.

L'abbé Bouchard a été célébré

À l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. l'abbé Bouchard, le 6 juin, une messe d'actions de grâce a été célébrée.

M. l'abbé Bouchard était le célébrant de la messe, accompagné de M. Genest, le Dr Delaquis et un groupe d'enfants de choeur.

M. Richard Benoit a précisé que c'était une messe pour chanter l'Alleluia au Seigneur le jour de l'anniversaire de notre pasteur spirituel.

À la fin de la messe, M. Benoit, avec l'éloquence qui lui est connue, a remercié M. l'abbé Bouchard pour être le spirituel des paroissiens de Saint-Claude. Il a souligné particulièrement sa flexibilité et sa disponibilité au service des paroissiens. Et, avec l'expression de nos meilleurs voeux, d'une bonne santé et un long séjour parmi nous, M. Benoit a fait la présentation d'une bourse à M. le curé.

Dans ses remerciements maintes fois réitérés, M. l'abbé Bouchard a souligné qu'il n'est que l'instrument de Dieu, celui qui fait connaître Dieu par les sacrements et les offices religieux, et que ce rôle il entend le continuer auprès des paroissiens de Saint-Claude.

Un café a été servi et M. l'abbé Bouchard s'est fait un devoir et un plaisir de rencontrer chacune des personnes venues lui souhaiter un joyeux anniversaire.

À noter

Une erreur s'est glissée dans la chronique du 28 mai dernier au sujet des pompiers de Saint-Claude. Le numéro à signaler est le 379-2124, et non pas le 379-2211 (bureau de garde-malades). Ce téléphone spécial, rouge, nous dit-on, est installé à l'hôpital et est utilisé en cas d'alerte seulement. Prenez-en note, c'est 379-2124.

Saint-François-Xavier

Comment s'est préparée la communion

Le 31 mai, la paroisse de Saint-François-Xavier a partagé une célébration de première communion avec Derrick Houston, Michel Régnier, Stefan Régnier, Tammy Abraham et leurs familles. Les quatre nouveaux communiants, en vêtements blancs, se sont avancés vers l'autel portant leur cierge de baptême afin de lier symboliquement les deux sacrements. Le service s'est terminé avec le chant des premiers communiants, nous invitant à "venir avec eux aux Christ". C'était réellement une célébration de joie, suivie d'une réception paroissiale.

Une semaine avant la célébration de leur première communion, et le lendemain de leur première confession, les enfants et leurs familles ont partagé une "Dernière Cène" chez leur professeur de religion, Lori Régnier.

La veillée a débuté avec des diapositives sur l'Eucharistie. Le repas fut suivi d'une discussion et des prières animées par le pasteur, le père Roland Lavoie. Les parents des quatre enfants ont lu les passages de la bible relatifs à la dernière Cène, et ont demandé à Dieu une bénédiction spéciale sur leurs enfants comme cadeau de l'Eucharistie.

Chaque enfant a porté une offrande de nourriture à la table pour le repas, le pain et le vin furent distribués par le père Lavoie et un invité, le père Roland Prescott. Le plat principal consistait en de l'agneau pour commémorer le dernier souper que Jésus a partagé avec ses disciples.

Madame Marie O'Kane et sa fille Tracy ont contribué à l'atmosphère de joie en dirigeant le chant aux célébrations de la Dernière Cène et à la première communion.

Le 1er juin, les élèves catholiques de l'école de Saint-François-Xavier ont marqué la dernière classe de religion de l'année avec une fête en plein air.

La coordonnatrice du programme de religion à l'école, Mlle Laurette Allard, était assistée des professeurs Mmes Linda Cyr, Lori Régnier, Estelle Régnier et Marie O'Kane.

Lori RÉGNIER

En bref...

Le 26 mai, 30 invités de Saint-François-Xavier et Elie ont trouvé agréable le thé annuel, au Club communautaire, organisé par le club de l'âge d'or, les "Mémoires d'or".

La musique de danse du violon (Maurice Duclos), du piano (Juliette Régnier) leur a fait grand plaisir; seize dames ont exécuté la danse carrée. Un profit de $75 a permis aux "Mémoires d'or" d'assister au Festival de fraise à Elie, le 5 juin; il permettra une sortie pour voir les expositions au parc Polo en l'honneur de la semaine des gens du 3e âge, du 9 au 13 juin, et une visite amicale au foyer de Sainte-Anne.

Le club communautaire a organisé deux activités afin de se procurer des fonds; le 23 mai, une danse pour les gens du 3e âge a attiré 75 personnes et le 24 mai, un profit de $220 a été réalisé lors d'un marché aux puces.

Vendredi 29 mai, à l'Université du Manitoba, avait lieu la cérémonie de la remise du diplôme en hygiène dentaire à Michelle Bernardin, fille de Lionel et Armande Bernardin. Michelle a trouvé du travail à Portage-la-Prairie.

Josée BERNARD

Transcona

Les élèves se préoccupent de l'environnement

La Journée mondiale de l'environnement est observée chaque année le 5 juin; en effet ce fut à cette date, en 1972, à Stockholm (Suède) que la déclaration fut adoptée par l'ONU (Organisation des Nations-Unies). Les droits de l'homme à un environnement de qualité fut proclamé en vue d'établir la responsabilité de protéger et d'améliorer l'environnement pour les générations futures.

Afin de sensibiliser le grand public au besoin croissant et urgent de protéger l'environnement, les élèves et les professeurs des écoles de la division scolaire Transcona-Springfield se sont rendus à tour de rôle au centre d'achat "Kildonan Place" les 4 et 5 juin.

C'est ici que les élèves ont étalagé leurs projets de l'année se rapportant au problème de l'environnement. En plus des expositions, il y avait des activités artistiques: groupes de chant-chorale et de danse, des pièces de théâtre, un ensemble instrumental, un ensemble rythmique.

Le public a surtout applaudi la chorale de l'école Centrale pour son rendement de six chansons, sous l'habile direction de Mlle Hélène McCarthy.

Hélène BLAIS



Dans l'étalage de l'école Centrale, au Centre d'achat Place Kildonan, on remarque les élèves Vincent Sward et Paul de Graaf.



La chorale de l'école Centrale sous la direction de Hélène McCarthy.

Les Chouettes

Le club féminin de base-ball de l'Assomption prend de l'avant. Ce groupe de 17 jeunes filles qui s'était classé en 3e place, après une double joute contre St. Edward, a pris de l'avant le 1er juin en prenant une victoire contre Sacré-Coeur, l'équipe de 1re place. Monique Grégoire, champ gauche et Jeannette Colette, champ droit, se sont méritées des éloges.

Somerset

Le programme de la fête du centenaire a été dévoilé

Le comité du centenaire, présidé par Léo Delaquis, tenait une réunion ouverte au public le 3 juin à la salle communautaire.

Le comité y dévoila son programme pour les trois jours de célébrations les 3, 4 et 5 juillet prochain. L'ouverture officielle se fera devant le bureau de poste à 15h00 vendredi après-midi. On y attend de nombreux dignitaires, dont des représentants du ministère des postes, puisque s'ouvrait il y a cent ans le premier bureau de poste de Somerset.

Samedi matin à 10h00 il y aura un défilé comprenant au-delà de cent chars allégoriques. Les fanfares de Somerset, Tiger Hills et Altona feront les frais de la musique. Dans l'après-midi il y aura des parties de balles au camp. Notons spécialement une partie entre l'équipe championne de Somerset de 1939 contre l'équipe actuelle des dames. Le soir il y aura un banquet, une danse du bon vieux temps, des concours de barbes et de costumes du centenaire.

Une messe en plein air sera célébrée devant de le Manoir à 10h30 dimanche matin, suivie du dévoilement du monument érigé en hommage aux pionniers.

À la salle paroissiale, il y aura des expositions d'anciennes photos, avec diapositives, d'objets de toutes sortes des artistes de Somerset, ainsi que des antiquités. On pourra se procurer un cahier-souvenir, un livret sur l'histoire de Somerset ainsi que de nombreux souvenirs à un prix raisonnable.

Un grand terrain de camping sera aménagé derrière l'école élémentaire et les visiteurs pourront s'inscrire en arrivant au village en se rendant au kiosque d'inscriptions érigé devant l'école secondaire. Cela donnera droit à un déjeuner aux crêpes gratis samedi matin.

Une immense tente mesurant 40 pieds sur 100 pieds, sera installée près de la salle communautaire pour la danse du samedi soir. Il y aura un barbecue, le "Midway", le "dunking tank", de bons mets apprêtés par les membres du club 4H et leurs parents, une danse pour les jeunes vendredi soir, et bien d'autres activités.

Bref, on attend beaucoup de monde et le comité du centenaire et les gens de Somerset seront prêts. Un accueil chaleureux sera réservé à tous.

Odile OSTROWSKI

Gisèle et Donald Girouard au camp CAMMAC

Le comité culturel est heureux d'annoncer que Gisèle et Donald Girouard ont été acceptés au camp CAMMAC et s'y rendront du 9 au 23 août prochain. Chaque année, depuis 1953, CAMMAC (Canadian Amateur - Musiciens - amateurs du Canada) organise un centre musical bilingue dans les Laurentides. Huit places seulement ont été réservées pour le Manitoba cette année.

De bon augure pour les agriculteurs

Le Canadien National, à qui Somerset doit une bonne part de son développement, a entrepris récemment des travaux de réparations au chemin de fer dans la région. Une équipe comprenant une dizaine de travailleurs venant de Tisdale est en effet installée au village et répare la voie de Deerwood à Somerset, soit sur une distance de vingt milles environ. Ils élargissent les talus, ajoutent des aqueducs et en général font les améliorations nécessaires dans le but de reconstruire des rails plus solides.

Ce travail prendra probablement trois ans. Des équipes de travailleurs du CN font ce même ouvrage de Morris à Elgin, soit sur une distance de 144 milles.

Ceci s'augure bien pour les agriculteurs de la région puisque ce travail de renforcement des rails permettra le transport de plus de grains avec un plus grand nombre de wagons trémies.

Marchefonds: une bien sombre nouvelle

Raymond Poirier, le directeur général de Francofonds, vient tout juste de m'annoncer une sombre nouvelle. Il paraîtrait qu'à date, l'inscription à Sainte-Anne pour le Marchefonds serait le double de celle de La Broquerie.

Il y a vraiment quelque chose qui ne va pas là dedans. C'est pas parce que le Marchefonds part de chez eux, ou ou bien parce qu'ils ont les docteurs, ou bien qu'ils sont plus proches de la ville qu'ils vont nous avoir comme ça!

En tout cas, moi je marche et je garantis une chose: c'est que chaque personne de La Broquerie qui marchera aura son nom et sa photo dans **LA LIBERTÉ**.

Et puis, que Poirier ne revienne pas nous dire que ça marche mieux à Sainte-Anne qu'à La Broquerie! Allez chercher vos livrets d'inscription à la Caisse populaire au plus vite! Ça va marcher!

Rino OUELLET



Une bonne représentation de La Broquerie aux Jeux floraux: 1re rangée: Jeanne Mireault; 2e rangée: Donald Boulet (prof de français), Ginette Tétrault, Marianne Rivoalen, Rachel Mireault, Ginette Kirouac. Absente de la photo: Béatrice Boily.

La paroisse a célébrée le père Clavet

C'était la fête dans la paroisse dimanche passé. On était venu d'un peu partout, même de Montréal et de Rome pour l'occasion. Mais les visiteurs de marque n'ont pas gêné les paroles et les gestes de respect et d'affection que les paroissiens ont voulu adresser à l'endroit de leur curé, le père Clavet. Ci-dessous, un témoignage de la fête par Mme ***Gertrude Dubé.***



La table d'honneur, dressée à l'occasion du 25e anniversaire d'ordination sacerdotale du père Gérard Clavet.

C'était fête, dimanche le 7 juin à La Broquerie. Tous les coeurs étaient à la joie, car nous fêtions le 25e anniversaire de sacerdoce de notre dévoué curé, le père Gérard Clavet,c.s.v.

Il y eut messe solennelle à 10h30. Dans la procession d'entrée nous remarquions les pères Pierre Fisette, o.m.i., Gilles Beaudry, Richard Boulet, Ronald Léger, Fernand Frigon, , père Gérard Clavet, frère Réal St-Pierre, tous c.s.v. et M. Yvon Limoges, ami, ainsi que les enfants de choeur.

Durant la messe il y eut des témoignages d'appréciation et de bons voeux par Mme Irma Gauthier (âge d'or), Jacqueline Lafrenière (étudiants) et Laurent Tétrault (paroissiens). C'est le père Gilles Beaudry qui fit l'homélie: il nous dit entre autres choses, que nous devons tous être missionnaires et artisans de paix. Il félicita le père Clavet pour sa jovialité, sa disponibilité à savoir écouter les gens, "tu sais rassembler, donner un sens aux célébrations; tu es sympathique, attachant, tu sais encourager, faire ressortir le beau, le bon, le vrai". Il demande à Dieu de lui donner cette paix qu'il donna aux Apôtres, et offrit ses voeux de santé patience et bonté. Que cet esprit de paix t'habites et t'accompagnes encore longtemps.

La cérémonie se continue par la rénovation des voeux du jubilaire, présidée par le père Richard Boulet. Ensuite, prostration du jubilaire et imposition des mains de tous les prêtres présents et de tous les présidents des différents organismes de la paroisse. Après la communion, R. Gagnon, G. Bissonnette et Nicole Gauthier présentèrent des bouquets spirituels au père curé.

Les chants furent exécutés avec brio par la chorale, dirigée par M. Alphonse Fournier et accompagnée à l'orgue par Mme Yvette Gagnon. L'église était bien décorée de fleurs et de banderoles exprimant la joie et l'action de grâce.

Après la cérémonie religieuse, au-delà de 400 personnes se dirigeaient vers la salle paroissiale, où nous attendait un succulent banquet, servit par notre cordon-bleu habituel, M. Gérard Freynet de Sainte-Anne, et ses aides. Le bénédicité fut récité par le père Clavet et un toast fut composé (très spécial) et présenté par Gilbert Tétrault, au nom des paroissiens.

Après ces agapes fraternelles, il y eut des témoignages donnés par Eloi Gagnon, Hubert Bouchard, Sr Cécile Champagne,s.g.m., André Granger et Norman Fournier. En résumé, tous s'accordent à dire combien notre bon père Clavet est un témoin vivant du Christ: sa porte est toujours ouverte pour tous: chacun se sent chez soi chez lui. Sa bonté et sa jovialité attirent tous les coeurs: ses talents de musicien et chanteur sont très appréciés. Le message évangélique est souvent expliqué par des faits vécus, et donné avec une pointe d'humour. Que l'exemple de sa vie soit une source de vocations dans la paroisse. Tous lui souhaitent longue vie et santé pour continuer à "servir" dans la joie.

Le maître de cérémonie, M. Alfred Laurencelle, ayant toujours un bon mot pour égayer ou taquiner invita la chorale de l'école Saint-Joachim "Les Rossignols" dirigé par Mme Georgette Gérardy, a chanté "Le Carillon" et "Vie du père Clavet", chant composé par la directrice (chant qui mérite d'être publié) que tous applaudirent avec entrain.

La chorale de l'église exécuta deux chants, "Dieu Tout-puissant vous êtes prêtre" et "La parole de Dieu": Alphonse Fournier et Laurent Dubé chantèrent "Et le Père lisait son bréviaire". Tous ces chants furent accompagnés par le virtuose de l'accordéon M. Henri Bisson.

Fernand Balcaen offrit les souhaits et témoignages de reconnaissance dans une adresse au nom des paroissiens, que Michel Verrier offrit au père Clavet. Georges Choiselat remit une belle horloge (fabriquée par Jean Granger), cadeau des paroissiens. Dans le mot de la fin de père Clavet dit qu'il est très fier de ses paroissiens, et qu'il est encore plus fier d'être de cette paroisse.

Merci au dévoué frère St-Pierre qu'il n'a jamais vu courir si vite et si souvent, et au père Frigon qui a usé le téléphone jusqu'à la corde! Merci à tous les organisateurs, spécialement M. Eugène Kirouac et Carmelle Gagnon et à tous ceux qui ont aidé à rendre cette fête inoubliable et un vrai succès.

Gertrude DUBÉ

Cinq lauréats aux Jeux Floraux

L'école secondaire a fait bonne figure lors de la soirée gala des Jeux Floraux vendredi passé. En effet, sur 13 lauréats remis, les élèves de La Broquerie en ont remporté cinq.

Ils ont aussi gagné trois des onze mentions honorables. C'est surtout dans le domaine littéraire (roman, nouvelle, poésie, fable) que nos jeunes ont excellé. Dans le domaine artistique, par contre, ils ont moins brillé cette année ne remportant que deux prix dans la catégorie de photographie.

Côté adulte, Mme Béatrice Boily s'est remporté un prix pour son poème "L'amour s'est enfui"

Pour la deuxième année consécutive, Rachel Mireault de la 12e année, s'est mérité le prix d'excellence dans le domaine littéraire. Ce prix, d'une valeur de $200, veut reconnaître la qualité exceptionnelle d'une oeuvre ou de plusieurs oeuvres soumises. C'est son roman "La revanche de Melissa" et son poème "Toit de chaume" qui ont valu ce prix à Rachel. Pour la liste des étudiants honorés, voir l'article sur les Jeux floraux en page 6.

Jules Balcaen ira bientôt à Toronto

La Broquerie sera représenté à Toronto au "National Truckers' Rodeo". mais il fallait d'abord passer par le "Manitoba Trucking Association Rodeo" et Jules Balcaen en est sorti gagnant dans sa catégorie. Cette compétition qui avait lieu en fin de semaine dernière au parc Polo, avait comme but de faire valoir les qualités requises pour être bon camionneur; c'est aussi pour promouvoir une image positive des camionneurs chez le public.

Le chauffeur est jugé sur son apparence; sa personnalité, ses connaissances des lois et du système des transports. Mais la partie clé du concours, c'est le pilotage de précision. Le concurrent doit conduire son camion (qu'il pilote pour la première fois) à travers toutes sortes d'embûches où il n'a souvent que quelques pouces de jeu pour manoeuvrer.

Jules Balcaen, au volant d'un Héno, a réussi à accumuler 311 points sur 420, surclassant ainsi les dix autres concurrents de sa catégorie.

S'il en était à son premier concours du genre, on ne peut pas dire qu'il soit étranger au camionnage. Il en est à sa onzième année de conduite; il a accumulé



M. Jules Balcaen

tout près du million de milles sans accident et il faut ajouter à son crédit qu'il possède un permis de conduire intact.

En plus des deux trophées, Jules a reçu une somme de $150 et un voyage pour deux, toutes dépenses payées, à Toronto du 31 juillet au 2 août.

Des auteurs franco-manitobains à l'école

La semaine du 11 au 22 mai était la semaine du livre à l'école Saint-Joachim et on a tenu à souligner cet événement d'une façon spéciale.

Tout d'abord, afin de mieux faire connaître et aimer les auteurs franco-manitobains, l'école a invité des écrivains pour qu'ils viennent en personne parler d'eux-mêmes et de leurs livres. C'est ainsi que les élèves ont fait la connaissance de Madeleine La Roche, auteur de "Les Va-nu-pieds"; Roger Lagassé et sa mère, auteurs de "La petite jument blanche", et Georgette Gérardy pour son père Rosaire Comeault, auteur de "Le secret du vieux moulin". On en a profité à chacune de ces causeries pour présenter en prix des livres canadiens aux élèves.

En tout cinq concours ont été organisés pour stimuler le goût de connaître nos auteurs et les lire. En plus des concours, il y a eu une exposition de livres canadiens, visite du bibliobus (où l'on pouvait acheter des livres), une vente de livres usagés, une période de lecture silencieuse chaque matin. Le tout s'est terminé le vendredi matin avec le tirage d'une centaine de livres.

Voici la liste des gagnants: maternelle: Guy Blanchette, Pauline Mireault; 1re année: Michel Verrier, Stéphane Brindle; 2e année: Joanne Gagnon, Nathalie Ouellet; 3e année: Brigitte Fiola, Claude Gauthier; 4e année : Sylvie Brindle, Nicole Gauthier; 5e année: Richard Verrier, Francis Normandeau; 6e année: Suzanne Audette, Robert Gagnon; 7e année: Robert Connelly, Monique Mireault; 8e année: Corrine Durand, Suzelle Fiola.

La responsable, Mme Hermance Granger, se dit heureuse de l'intérêt manifesté par les étudiants et souhaite que l'expérience puisse se répéter.

Rino OUELLET

Errata

On avait annoncé du disco pour les jeunes pour la fin de semaine de la Saint-Jean. Ce sera du "rock", non du "disco".

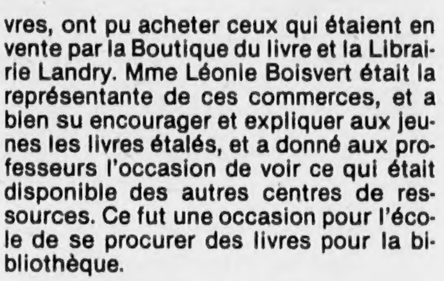
Saint-Adolphe

Une activité à la bibliothèque

Le 3 juin, à la bibliothèque de l'école, il y eut une activité, suite à la semaine du livre. La Boutique du livre, la Librairie Landry, le Centre de ressources, la bibliothèque du Collège universitaire et le "Public Library Services" sont venus faire une démonstration et vendre des livres.

Les élèves, après avoir examiné les livres, ont pu acheter ceux qui étaient en vente par la Boutique du livre et la Librairie Landry. Mme Léonie Boisvert était la représentante de ces commerces, et a bien su encourager et expliquer aux jeunes les livres étalés, et a donné aux professeurs l'occasion de voir ce qui était disponible des autres centres de ressources. Ce fut une occasion pour l'école de se procurer des livres pour la bibliothèque.

Par ailleurs, l'école eut le plaisir de recevoir Madeleine La Roche le 3 juin. L'enthousiasme et la curiosité manifestés par les élèves de la 5e à la 9e année sont certainement la preuve que cet auteur n'est pas seulement accompli dans ses écrits, mais aussi dans ses présentation.



Jeannettes et guides

Les jeannettes et les guides ont préparé et participé à la liturgie et au chant de la messe de 11h00, messe à l'occasion de leurs promesses. Leurs cheftaines sont Sr Lucille Courcelles pour les jeannettes et Diane Samardzija pour les guides.

Edmée LEGAL
Denise HANCOX



Des groupes d'élèves regardent des livres à la bibliothèque.

Wilfrid Péloquin a 92 ans

M. Wilfrid Péloquin, un résidant du Foyer de Saint-Adolphe, a fêté son 92e anniversaire de naissance le 24 mai 1981. Il est né à Letellier en 1889. Il alla demeurer à Rat Portage (Keewatin), Ontario quand il était encore très jeune. De là, il revint au Manitoba, à Saint-Ambroise et en 1898, il s'installa à Sainte-Agathe.

En 1912, il maria Clara Fortier de Letellier, et en 1924 il acheta une ferme à Saint-Malo où, avec sa femme et ses six enfants, il passa la grande partie de sa vie. Il compte dans sa grande famille cinq générations. Il demeure au Foyer depuis près de quatre ans, et jouit d'une assez bonne santé.

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE No 4
Bilan au 31 décembre 1980

Revenus

ACTIF

Comptant		5,050
Solde débiteur (comptes à recevoir)		
levée municipale	2,929,484	
subventions	344,581	
autres	67,746	3,341,811
Frais payés d'avance		6,032
Dû sur le capital investi		401
		$3,353,294

PASSIF ET SURPLUS

Prêts bancaires	880,971
Solde créditeur (comptes à payer)	682,075
Billet payable - Ville de Winnipeg	1,000,000
Revenu déferré	98,318
Améliorations locales - à long terme	41,740
Surplus en réserve pour les programmes	232,901
	2,936,005
	417,289
	$3,353,294

ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES
pour l'année se terminant au 31 décembre 1980

REVENU	Actuel	Budget	Surplus (déficit)
Gouvernement du Manitoba	10,040,534	9.952.052	88,482
Gouvernement du Canada	2,643		2,643
Gouvernements municipaux	7,323,715	7,323,715	
Autres divisions scolaires	472,685	416,557	56,128
Particuliers	55,952	46,043	9,909
Autres sources	350		350
Revenu total	$17,895,879	$17,738,367	$ 157,512
DÉPENSES			
Administration - générale	567,256	536,776	(30,480)
Administration - instruction	1,283,891	1,293,585	9,694
Instruction	11,587,941	11,669,664	81,723
Gestion et entretien des installations bâtiments scolaires	1,976,116	1,981,346	5,230
Transport des élèves	253,014	245,454	(7,560)
Capital: frais de gestion	1,641,302	1,641,302	
général	155,567	184,886	29,319
professionnel	50,805	25,325	(25,480)
Transfert au Manitoba	451,237	460,029	8,792
Dépenses totales	$17,967,129	$18,038,367	$ 71,238
Surplus (déficit) pour l'année	$ (71,250)	$ 300,000	$ 228,750

Les chiffres ci-dessus ont été relevés des états de comptes vérifiés. Le rapport budgétaire vérifié est disponible pour inspection aux bureaux de la division scolaire et tout électeur résidant peut en faire une copie ou faire une copie du présent extrait.

Sainte-Agathe

Louis Robert président du comité de parents

L'assemblée annuelle du comité de parents de Sainte-Agathe avait lieu le 4 juin, au gymnase de l'école de Sainte-Agathe. 40 parents intéressés s'y sont rendus pour y puiser de l'information et échanger des idées. M. Claude Vermette ex-président, énuméra les divers projets accomplis par le comité de parents durant l'année:

- la rencontre des professeurs avec les parents pour l'ouverture de l'année scolaire 80-81;
- un cours de "conversational french" pour adultes;
- des activités pour prélever des fonds pour notre terrain de jeux;
- une journée chantante pour tous les élèves de la division Rivière Rouge aux niveaux de la 7e, 8e et 9e années. Il faut bien noter ici que ce sont les octrois de la FPCP et de Francofonds qui nous ont permis d'offrir une telle journée.

Trois organismes locaux ont fourni des dons pour le terrain de jeux, notamment les Chevaliers de Colomb de Sainte-Agathe, les "Snow-goers" de Sainte-Agathe, et la Ligue des femmes catholiques d'Aubigny.

M. Armand Bédard de la FPCP évoqua le défi d'une école française. Il fut très clair en expliquant que les frontières divisionnaires établies en 1959, furent introduites pour regrouper divers groupes ethniques, pas seulement pour les francophones, mais aussi pour les cultures mennonites, ukrainiennes et d'autres. Le succès d'une école française dépend beaucoup de l'attitude des parents envers leur langue maternelle. Premièrement, le foyer, deuxièmement, l'école: ce sont les deux atouts principaux au bon développement de la culture française.

M. Bédard précisa que l'école de Sainte-Agathe rencontrait peut-être moins de problèmes face à la langue française vu que nos paroisses d'Aubigny, de Sainte-Agathe, ainsi que notre division scolaire de la Rouge sont presque "homogènes" mais il n'oublia pas de souligner que peut-être dans 15 ans, ce ne serait plus la même situation.

Le nouveau conseil

Une façon d'encourager le travail fait à l'école française est d'encourager la lecture, et reconnaître les efforts de bonne volonté. Il ne faudrait pas avoir peur d'accentuer les avantages financiers et culturels de la connaissance des deux langues officielles à nos jeunes qui songent déjà à leur avenir dans le monde du travail.

Le nouveau conseil d'administration est formé de Louis Robert (président), Irène Lemoine (vice-présidente); Olive Fontaine (trésorière); Jeannine Macaulay (secrétaire) et des conseillers Claude Vermette, Marguerite Sorin, Yvonne Robert, Berthe Palud, Thérèse Dumesnil, Emma Vermette.

Berthe PALUD

Calendrier

Journée de mérite pour les élèves de l'école de Sainte-Agathe vendredi le 26 juin à 10h00.

Cours de natation: 1re session, Université du Manitoba du 4 au 14 août; 2e session, Pan Am Pool du 17 au 28 août. Enfants préscolaires, 2 ans à 5 ans, piscine chez M. et Mme Richard Dorge du 20 juillet au 31 juillet.

Saint-Pierre-Jolys

Un coup de main pour Lucien Curé

Si vous vous souvenez, le 17 décembre 1980, la famille Lucien Curé fut très éprouvée. Ils perdirent dans le feu, leur étable, 80 têtes de bétail et tout leur foin. Ils ont décidé de rebâtir et de se procurer d'autres animaux. Les animaux qu'ils ont achetés sont arrivés plus tôt que prévu, et leur étable n'est pas finie. Ils ont été incapables de trouver du logement dans les alentours et leurs animaux sont donc logés un peu partout. Les vaches laitières à Grunthal, les veaux à Kleefeld. Cela leur donne deux fois plus d'ouvrage. Alors les Chevaliers de Colomb du conseil Carillon ont décidé de les aider en allant leur donner un coup de main, les 13 et 14 juin. Donc, si vous n'avez rien à faire un de ces deux jours on apprécierait votre aide.

Simone PÉLOQUIN

Les premiers communiants

21 élèves de Saint-Pierre-Jolys firent leur première communion dimanche dernier: Josée Bruneau, Martin Bastiaanssen, Marc Côté, Darlene Curé, Daniel Gagné, Michel Gagné, Joanne Hébert, Michelle Gagné, Renée Lavergne, Michelle Hébert, Mireille Maynard, Marie Nayet, Shawn Perreault, Régis Préfontaine, Sylvie Robidoux, Roger Rodrigue, Justin Desharnais, Sole Desharnais, Luc Lahaie, Rhéo Laroche et Eric Laroche.

Saint-Jean-Baptiste

Le bloc du "Taon" est démoli!

Un vieil édifice, à peu près carré, deux étages. Personne ne semble savoir quand il avait été bâti, mais il devait bien approcher les 100 ans, ce vieux bloc!

Ce que l'on sait (voir Secret du Vieux Moulin par Rosaire Comeault), c'est qu'en 1888 Napoléon Comealt, arrivant du Québec, acheta le bloc d'un M. Guertin pour en faire un véritable magasin à rayons (linge, fourrures, épicerie, quincaillerie). Plus tard, l'édifice avait passé aux mains d'Eugène Carbonneau qui avait continué à garder un magasin au 1er étage et des appartements au 2e étage.

Eventuellement, Edmond ("Le Taon") Bernier achetait la propriété, louait une bonne partie du 2e étage à d'autres familles, maintenait un petit magasin dans un coin du premier étage, et transformait le reste en "pool room" ou salle de billard. On se souvient que dans les années 40 et 50, il y avait deux ou trois bancs sur le trottoir devant le bloc, où les plus vieux du village se reposaient pendant que les autres jouaient aux cartes ou au billard à l'intérieur.

Comme nous le disait une dame du village: "Ma mère est née dans cette maison en 1887" ou un jeune homme racontait: "Mes trois grandes soeurs sont nées dans cet appartement et ont appris à danser dans l'autre coin là-bas!" Ah! que d'histoire dans le bloc du "Taon". Dommage que les multiples épaisseurs de tapisserie ou de "prélart" n'aient pas pu tout nous raconter avant de tomber en morceaux. C'était un édifice imposant, et sa démolition laisse un gros trou au coin de la rue "chez Tessier".

Florent BEAUDETTE



Une photo do bloc de "Taon" avant sa démolition.

La première communion

Dix-sept jeunes de Saint-Jean-Baptiste qui ont fait leur première communion le dimanche 31 mai. Ils s'agit de Daniel Ayotte, Mélanie Barnabé, Teresa Brunet, Janette Carrière, Justin Dupuis, Patrice Dupuis, Rossel Dupuis, Danielle Duval, Marcel Duval, Noël Fillion, Lynne Goulet, Lynne Parent, Daniel Perreault, Corinne Sabourin, Michelle Sabourin, Tanya Sabourin et Denis Vermette.

Calendrier

Vendredi 12 juin à 14h00, inauguration du nouveau terrain de jeux de l'école.

Mercredi 17 juin, à 20h00, réunion très importante dans la salle du centenaire au sujet de la construction de la salle d'attente de la patinoire.

Lorette

Le tournoi de balle

Le tournoi de "fastball" de 1981 fut un réel succès: la journée ensoleillée a attiré une nombreuse assistance, qui fut un record dans l'histoire de Lorette. Plus de 24 équipes ont participé.

Voici la liste des gagnants:
Catégorie A: 1er prix ($500): l'équipe de Mariapolis; 2e prix ($250): l'équipe de Lorette "Braves"; 3e prix ($125): l'équipe de Dar-Rae (Winnipeg);
Catégorie B: 1er prix ($300): l'équipe de Brunos Blues (Winnipeg); 2e prix ($150): l'équipe de Split-Image (Winnipeg); 3e prix ($75): l'équipe de Hawks (Winnipeg). Le montant de $50 fut versé à l'équipe venant de l'endroit le plus éloigné, soit à l'équipe de Mariapolis. Le prix d'entrée de $50 (un billet tiré au sort) fut gagné par l'équipe de Empress-Lane (Winnipeg).

Liliane LANSARD

Calendrier

Trois parties de balle de la ligue de "fastball" de Winnipeg, se joueront au parc de l'aréna de Lorette, c'est-à-dire les 8, 15 et 24 juin à 19h00.

Laurier

Les gagnants du Festival du livre

Cette année à l'école Laurier on a souligné d'une façon particulière le Festival national du livre. L'objectif était de faire connaître les auteurs canadiens à nos élèves.

Mercredi et jeudi, les 27 et 28 mai on a reçu Mme Yvonne Lagassé, auteur manitobain, et Mme Léonie Boisvert, avec le bibliobus du Festival national du livre, en tournée provinciale. Mme Lagassé a introduit son livre "La petite jument blanche" aux élèves. Une exposition de livres canadiens par Mme Léonie Boisvert attira plusieurs regards.

Il y avait des livres de toutes sortes et pour tous les âges. Nous avons fait les tirages des concours que nous avions organisés pour le Festival du livre.

Les gagnants sont: 1re année, Andrée Lussier et Stéphane Desroches; 2e année, Paul Wegleitner; 3e année, Nicole Gagnon, Christine Delaurier et Joanne Delaurier; 4e année, Gilles Maguet et Nicole Bilodeau; 5e année, Paul Sheperdson et Marc Delaurier; 6e année, Rachel Gingras; 7e année, Anne-Marie Letain, Francine Gingras et Marc Bouchard, 8e année, Carole Saquet; 9e année, Jeanne Pelletier.

Denise SAQUET



LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
affilié à l'Université du Manitoba

fait un appel de candidatures pour les postes suivants:

DOYEN, FACULTÉ DES ARTS ET SCIENCES

La Faculté des Arts et Sciences est composée de 20 professeurs et offre des cours reconnus par l'Université du Manitoba pour l'obtention de baccalauréats avec spécialisation, majeure ou mineure dans 13 disciplines. Le budget de la Faculté est de $1.3 million.

Le Doyen est responsable de la planification, du développement de la Faculté et de son administration. Il embauche les professeurs, approuve les programmes d'études des candidats et voit, en général, à la bonne marche de la Faculté, tant dans son enseignement que dans la recherche. Il assure les relations entre la Faculté des Arts et Sciences du Collège et les facultés équivalentes de l'Université du Manitoba.

QUALIFICATIONS REQUISES: un doctorat préférablement dans l'une des disciplines des arts, sciences sociales ou sciences naturelles. La maîtrise sera considérée, si elle est accompagnée d'une expérience administrative appropriée.

SALAIRE: selon les qualifications et l'expérience.

DATE D'ENTRÉE EN POSTE: vers le 1er août 1981.

DIRECTEUR, INSTITUT PÉDAGOGIQUE

L'Institut pédagogique du Collège de St-Boniface offre des cours reconnus par l'Université du Manitoba pour l'obtention du baccalauréat en éducation, élémentaire et secondaire, de la certification secondaire et élémentaire et, bientôt, de la maîtrise en éducation. L'Institut est composée de 13 professeurs et administre un budget de près de $800,000.

Le Directeur est responsable de la planification, du développement de l'Institut pédagogique et de son administration. Il embauche les professeurs, approuve les programmes d'études des candidats et voit au bon fonctionnement de l'Institut, tant dans son enseignement que dans la recherche. Il assure la liaison entre l'Institut, les Facultés d'éducation et d'études supérieures de l'Université du Manitoba et le milieu éducatif franco-manitobain.

QUALIFICATIONS REQUISES: le doctorat en éducation. La maîtrise ne sera considérée que si elle est accompagnée d'une expérience administrative appropriée. Connaissance du milieu franco-manitobain.

SALAIRE: selon les qualifications.

DATE D'ENTRÉE EN POSTE: vers le 1er août 1981.

DIRECTEUR DU COLLÈGE COMMUNAUTAIRE ET DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Le Collège communautaire de Saint-Boniface offre des programmes conduisant à des diplômes et certificats en secrétariat bilingue, en administration des affaires et en animation préscolaire.

Le secteur de l'Éducation des adultes offre des cours sans crédit, soit au Collège soit hors campus, avec la collaboration des organismes externes, dans des domaines aussi variés que français oral, leadership, personnalité, communication et cours d'été de langues.

Le Directeur est responsable de la planification de l'administration et de l'orientation du Collège communautaire et de l'Éducation des adultes. Il embauche les professeurs, approuve les programmes et administre les budgets. Il est responsable des relations avec le Bureau de l'éducation française et de tout autre organisme de qui relèvent les octrois. Il est aussi responsable de toutes les relations avec les organisations impliquées et intéressées à l'éducation française, au niveau collégial ou des adultes.

QUALIFICATIONS REQUISES:
- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) preférée
- connaissances en andragogie
- capacité de travail d'équipe

SALAIRE: selon les qualifications et l'expérience.

DATE D'ENTRÉE EN POSTE: vers le 1er août 1981.

PROCUREUR ET DIRECTEUR DU PERSONNEL

Le Procureur remplit les fonctions de contrôleur du budget et d'administrateur des fonds dont le collège est responsable. Il prépare les budgets et les transmet aux autorités externes, après les consultations nécessaires. Il produit les rapports statistiques exigés et les états financiers annuels en collaboration avec les vérificateurs dûment nommés.

En sa qualité de Directeur du personnel, il embauche tout le personnel autre que les professeurs, en assure la supervision générale et l'évaluation, et maintient les contacts nécessaires avec le Syndicat des Employés d'Institutions.

QUALIFICATIONS REQUISES: Spécialisation comptable, préférablement une désignation professionnelle, C.A., R.I.A. ou C.G.A. Expérience de direction de personnel à travers toutes ses phases.

SALAIRE: selon les qualifications et l'expérience.

DATE D'ENTRÉE EN POSTE: vers le 1er août 1981.

DIRECTEUR DES SERVICES

Le Directeur des services a la responsabilité entière de l'entretien et des services requis pour les bâtiments du Collège, sous la supervision du Procureur. Il prépare ses budgets selon les normes de la Commission des octrois, négocie les contrats externes et s'assure que tous les services, sous sa direction, satisfont aux priorités établies.

QUALIFICATIONS REQUISES: Le candidat possédera un grade universitaire en génie ou trois ans d'expérience équivalente; il aura aussi des connaissances en gestion mécanique ou électrique et en entretien préventif. Il devra assurer le bon fonctionnement des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation. Le candidat devra avoir une connaissance suffisante en informatique pour lui permettre de faire fonctionner des systèmes de gestion et de contrôle énergétiques.

SALAIRE: selon les qualifications et l'expérience.

DATE D'ENTRÉE EN POSTE: le 1er août 1981.

Toute personne intéressée devra faire parvenir sa demande et son curriculum vitae avant le 19 juin à:

M. Normand Boisvert
Président du comité de sélection
Collège Universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba R2H 0H7



Jeannine Bérubé
Baccalauréat ès Arts



Edith Boulet
Baccalauréat ès Arts



Lucien Chaput
Baccalauréat ès Arts



Anita Cloutier
Baccalauréat ès Arts

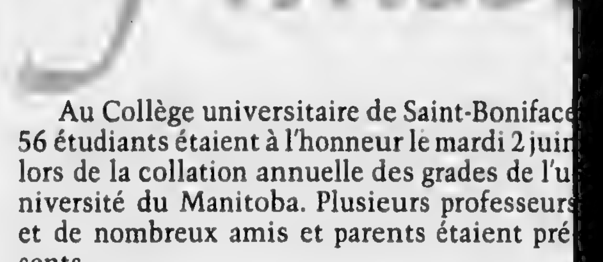




Luc David
Baccalauréat ès Arts

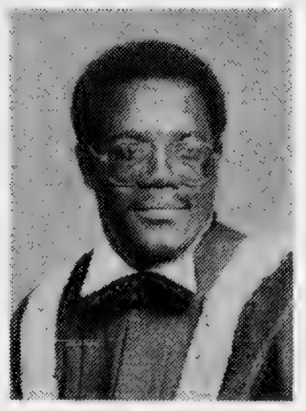
Collège Universitaire de Saint-Boniface

Félic[...] Finiss[...]





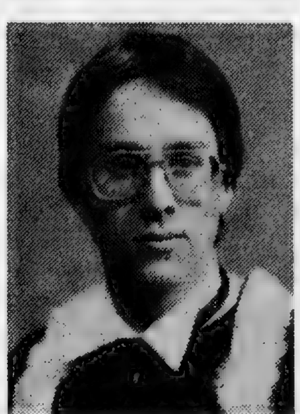
Florette Giasson
Baccalauréat ès Arts



Alix Jean-Paul
Baccalauréat ès Arts



Brigitte Joyal
Baccalauréat ès Arts



Jean-Marc Lafrenière
Baccalauréat ès Arts

Au Collège universitaire de Saint-Boniface 56 étudiants étaient à l'honneur le mardi 2 juin lors de la collation annuelle des grades de l'université du Manitoba. Plusieurs professeurs et de nombreux amis et parents étaient présents.

Le début de la cérémonie était marqué par l'entrée du cortège académique. Suivait l'hymne national, la prière prononcée par son excellence Monseigneur Antoine Hacault et les adresses du Président de l'Université du Manitoba, Monsieur Campbell et de Monsieur

Liste d'honn[...]

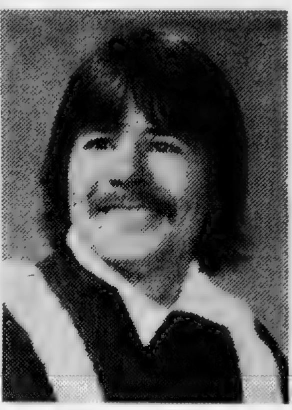
Arts
BAUDRY, Michelle
BLANCHETTE, Doris
BOILY, Carole
BOUCHER, Alain
BURQUIER, Jacques
CÉNÉRINI, Rhéal
CHARTIER, Gérald
CONVENEY, Richard
DeMOISSAC, Claude
DUPUIS, Lise
FOURNIER, Lucille
FOURNIER, Paulette
GÉRARDY, Hugette
GIASSON, Florette

À la fin de chaque ann[...] publie une liste d'honneu[...] noms des étudiants inscr[...] ont mérité la distinction [...] académique de B+ (3.5). L[...] 80-81 est la suivante:

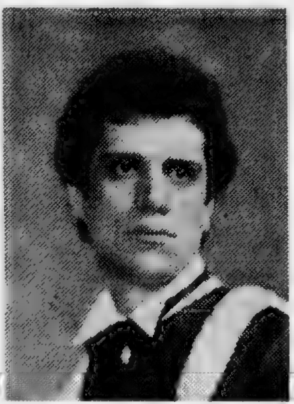
LAFRENIÈRE, Jean-Marc
LeDORZE, Philippe
MOLIN, Agnès
MULAIRE, Jacqueline
NAYET, Edwige
PALUD, Michel
PICHÉ, Jean
ROZENBLUM, Raisa



Paulette Lajoie
Baccalauréat ès Arts



Guy Laroche
Baccalauréat ès Arts



Philippe LeDorze
Baccalauréat ès Arts



Rachel Schwartz
Baccalauréat ès Arts

Prix et médaill[...] l'année acad[...]

Médaille du Gouverneur général
La médaille d'argent du Gouverneur général est offerte [...] l'étudiant(e) qui a conservé une haute moyenne dans se[...] études universitaires et qui a démontré des qualités d[...] leadership. Michelle SMITH, étudiante en Arts, a méri[...] cette distinction.

Médaille d'or de l'Université du Manitoba
La médaille d'or est offerte à l'étudiant(e) qui a conservé [...] meilleure moyenne académique durant sa dernièr[...] année universitaire. Paulette FOURNIER, étudiante e[...] Arts, à mérité cette distinction.



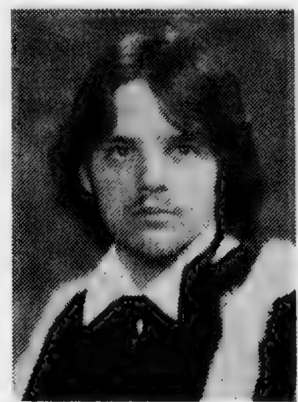
Michelle Smith
Baccalauréat ès Arts



Roland Stringer
Baccalauréat ès Arts



Denise Lécuyer
Baccalauréat ès Arts Lat. Phil.



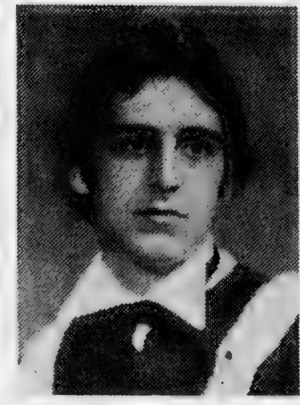
René Morin
Baccalauréat ès Arts Lat. Phil.



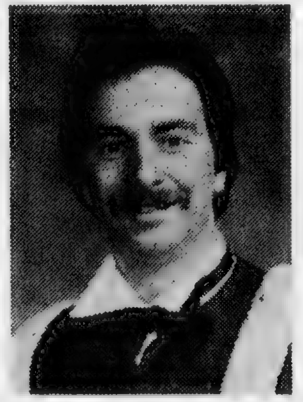
Paulette Fournier
Baccalauréat ès Arts Lat. Phil.



Joanne Millier
Baccalauréat ès Arts Lat. Phil.



Philippe Vrignon
Baccalauréat ès Arts Lat. Phil.



Roland Ayotte
Certificat ès Education



Gisèle Barnabé
Certificat ès Education



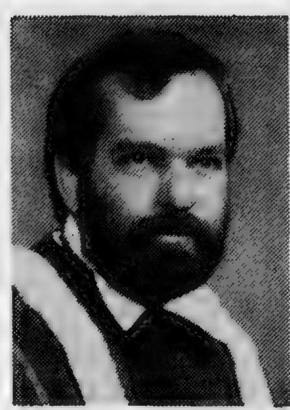
Monique Boucher
Certificat ès Education




Jeanne Bérard
Baccalauréat ès Éducation


Carmen Campagne
Baccalauréat ès Éducation


Louise Clark
Baccalauréat ès Éducation


Marcel DeGagné
Baccalauréat ès Éducation


Anita Dubois
Baccalauréat ès Éducation

tations
ents 1981

Claude Thibault, recteur du Collège. L'attribution des grades était la responsabilité du Vice-chancelier de l'Université qui procéda à la remise des diplômes aux étudiants. Mademoiselle Paulette Fournier fut récipiendaire de la médaille d'or de l'Université du Manitoba décernée à l'étudiant(e) qui a conservé la meilleure moyenne académique durant sa dernière année universitaire. La cérémonie se terminait par le chant du Collège entonné par le soliste Maurice Lafrenière et par une invitation à la réception pour les diplômés.

eur du doyen

colaire le doyen du Collège r cette liste paraissent les plein temps au Collège, qui oir conservé une moyenne te d'honneur pour l'année

TREMBLAY, Carmen
TREMBLAY, Nicole
TURENNE, Suzanne
VERMETTE, Georges
Sciences
CHAMPAGNE, Paul
FORTIER, Denis
HACAULT, Antoine
MICHAUD, Ginette
SMITH, Maurice
Éducation
AYOTTE, Roland
BARNABÉ, Gisèle
BUISSON, Rita
FILLION, Christiane
GAUTRON, Simone
HEDRICH, Lydia
LAURENDEAU, Gisèle
LECLERC, Paulette
LEGAL, Dolores
PETRIN, Claudette
PROULX, André
ROY, Lynne

s décernés pour
mique 1980-81

Prix d'excellence en français du Gouvernement français
Certification élémentaire: Christiane FILLION
Certification secondaire: Gisèle BARNABÉ

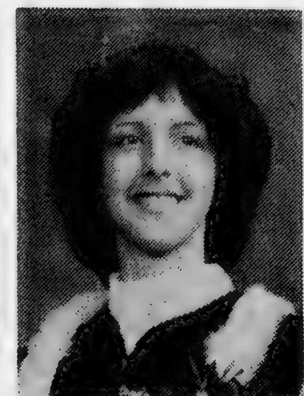
Prix d'excellence du Ministère d'Éducation du Manitoba
Certification élémentaire: Maryvonne JAMAULT
Certification secondaire: Dorothea RATH

Bourses Isbister (pour avoir conservé la meilleure moyenne dans sa Faculté au cours de l'année académique)
Réal CÉNERINI (Arts), Paul CHAMPAGNE (Sciences)


Christiane Fillion
Baccalauréat ès Éducation


Jocelyne Fraser
Baccalauréat ès Éducation


Marie Gauthier
Baccalauréat ès Éducation


Simone Gautron
Baccalauréat ès Éducation


Lydia Hedrich
Baccalauréat ès Éducation


Maryvonne Jamault
Baccalauréat ès Éducation


Lynne Lacroix
Baccalauréat ès Éducation


Gisèle Laurendeau
Baccalauréat ès Éducation

Photos non disponibles.
Gérald Boily, B.A. Spec.
Claude Bétournay, B.A.
Marcelle Marion, B.A.
Jacques Burquier, B.A.
Colette LeGal, B.A.
Michel Gagné, B. Ed.

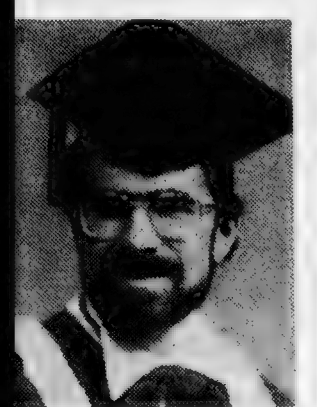
Gradués au mois de février 1981
Jean-Paul Deniset, B.A.
Gisèle Desharnais, B.A.
Agnès Pelletier, B.Ed.

Photographie par Stephen Khan


Carole Dragon
Baccalauréat ès Éducation


Lisette Préfontaine
Baccalauréat ès Éducation

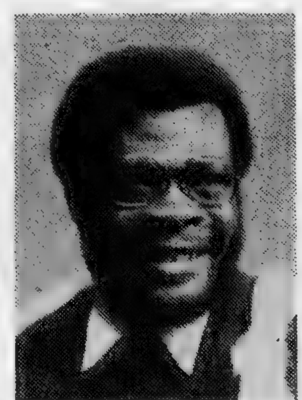

Marguerite Schaubroeck
Baccalauréat ès Éducation


Alain Brunel
Certificat ès Education


Barbara Filipowski
Certificat ès Education


Raymond Guénette
Certificat ès Education


Francine Marchildon
Certificat ès Education


André Prince
Certificat ès Education


Antoine Hacault
Baccalauréat ès Sciences

Saint-Norbert

Mille dollars pour la cour d'école

Le Comité de parents de l'école Noël-Ritchot a organisé un cycleton au profit du projet d'aménagement de la cour d'école. C'est un projet qui nécessita bien du temps, de l'énergie, mais surtout de l'argent.

Le grand cycleton s'est tenu le 3 juin dernier. Une grande partie des élèves de l'école Noël-Ritchot, et quelques adultes, s'étant trouvés des commanditaires, y ont participé. La plupart, même ceux de la maternelle ont réussi à faire leur cinquante tours, ce qui représente quand même plusieurs coups de pédales: 15 kilomètres pour les petits, 25 kilomètres pour les plus grands, de Saint-Norbert à Saint-Adolphe et retour.

Chez les jeunes, ce n'est pas l'énergie qui manque! Plusieurs, ayant fini leurs cinquante tours, ont continué quelque temps, histoire d'accompagner leurs amis.

C'était impressionnant de voir les 95 bicyclettes de toutes sortes, allant des dix vitesses ultra-sport, aux pédalos de trottoir pour certains enfants de la maternelle, circuler le long du parcours. Certains se lançaient à toute vitesse alors que d'autres allaient leur petit bonhomme de chemin le plus naturellement du monde, comme s'ils étaient seuls.

Ce n'était cependant pas l'avis des vingt volontaires qui devaient contrôler le nombre de tours des participants. Croyez-en l'auteur, c'était parfois ahurissant d'essayer de vérifier les numéros de 1 à 95 qui vous passaient sous le nez!

Deux grands barils de boisson rafraîchissante à l'orange, ainsi qu'une montagne de biscuits maison, gracieuseté de six parents de Saint-Norbert, furent bien accueillis. Mais tout n'aura pas été en vain: il semble certain qu'au-delà de mille dollars auront été recueillis d'ici les prochains jours.

Le comité organisateur, qui se compose de Phillipe Beaulieu, Doris Lemoine, Paulette Lafond et de Roger Dubois, est très heureux de l'accueil si généreux de leur initiative par les participants et tous les volontaires du cycleton.

Roger DUBOIS



Une soixantaine de danseurs enthousiastes ont évolué sur la scène.

Des danseurs irlandais

Jeudi 5 juin, la communauté de Saint-Norbert a été envahie par 60 danseurs, irlandais par leur costume et leurs danses, âgés de quatre à 17 ans.

En effet, la grande majorité d'entre eux sont originaires de Saint-Norbert. Ils ont donné leur spectacle devant leurs parents et amis, soit 250 personnes, couronnant leurs nombreuses heures de répétitions de l'année.

C'est grâce à leur professeur, Pearl McConnell et ses collaboratrices, Davolyn Lefteruk et Nicki Sedun, qui ont su transmettre le rythme et l'amour de la danse à ces jeunes artistes que la soirée s'est déroulée avec beaucoup d'enthousiasme.

Il régnait une ambiance excitante, vibrante et les parents rayonnaient de fierté.

Emile SABOURIN

Saint-Joseph

Pour le mois de Marie

La dévotion mariale fut intensifiée pendant le mois de mai, "mois de Marie". En effet tous les paroissiens de Saint-Joseph étaient invités à venir réciter ensemble le chapelet tous les soirs à 19h00 dans l'église paroissiale. Plusieurs furent fidèles à l'appel, et les nombreuses grâces que la Vierge Marie détient dans ses mains, sûrement inondèrent tous ces enfants implorants.

Les élèves de la 6e année, préparèrent un joli pamphlet destiné à Marie avec des textes et images appropriés. Le vendredi 29 mai, ils se rendirent à cinq endroits différents où la statue de la Vierge était à l'honneur, pour y réciter les "Ave".

À l'école...

Nos élèves des différents niveaux, profitent à leur façon des différentes randonnées organisées pour leur éducation, entre autres le "Shrine Circus", pour les plus jeunes; le Planetarium, pour la 8e année; la journée chantante à Sainte-Agathe; 7e et 8e année, rencontre avec Gerry et Ziz; randonnée anticipée sur le "Paddle Wheel", le 18 juin, pour la 5e année. Encore quelques semaines et vous récolterez ce que vous avec semé pendant toute une année de labeur.

Le concours de photos

Voici les noms des gagnants au Concours de photographies, lancé par le Comité culturel de Montcalm: Eric McLelland (1er prix); Adéline Fillion (2e); Eric McLelland (3e); Denise Parent, Denis Foidart, Paulette Vermette, Sr Carmen Catellier et Monique Lafond (4e).

Marie SARRASIN

Deux plaques seront dédiées à Joseph Dubuc

Le Conseil consultatif sur les sites historiques du Manitoba dévoilera deux plaques en l'honneur de Sir Joseph Dubuc, homme politique, avocat et ancien juge en chef du Manitoba.

La dédicace aura lieu à 11h00, dimanche 14 juin, dans le parc à l'angle des rues Saint-Joseph et Notre-Dame à Saint-Boniface.

Les Amis de l'art se rencontreront

Tous les amis de l'art sont cordialement invités à assister à la première causerie des "Amis de l'art", le mardi 16 juin, à 21h00, au foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Marcel Gosselin, artiste-peintre et sculpteur de même que professeur d'art visuel, fera la présentation de ses oeuvres. Tout en sirotant un café et en grignotant des beignes, les intéressés auront l'occasion d'échanger et de discuter avec lui au sujet de sa conception de l'art, sa vision de ce qu'est le métier d'artiste.

INTERROGATION

L'essentiel, c'est quoi au juste?

"Quand je pense que ces gens-là vont à la messe! Ils sont bien comme les autres. Je suis aussi bon et même meilleur qu'eux. Du moins, moi, je ne suis pas hypocrite!"

Qui n'a pas entendu ces plaintes accusatrices. Pour sûr, les chrétiens ne sont ni meilleurs ni pires que les autres. Mais il n'y a pas de quoi s'effrayer. Le chrétien au fond, qu'est-ce que c'est sinon quelqu'un qui croit et qui accepte que Dieu l'aime? Le chrétien n'est pas d'abord un homme vertueux, mais celui qui marche à la suite du Christ Jésus et qui se laisse conduire par Son Esprit.

Il arrive pour bien des chrétiens que leur foi s'identifie à une certaine façon de vivre, à un comportement moral. Est-ce qu'il s'agit de cela? Le faire et le non-faire?

Certes une insistance sur la morale dite chrétienne est justifiée, car le Nouveau Testament est rempli d'avertissements contre "ceux qui disent et ne font pas". "La foi sans les oeuvres est morte" nous dit saint Jacques. Il n'y a pas de christianisme sans morale, mais l'essentiel du christianisme n'est pas la morale. Être chrétien ce n'est pas faire, c'est d'abord croire, c'est d'accueillir, c'est de recevoir (Jésus chez Marthe et Marie). Le chrétien est celui qui écoute la Bonne Nouvelle de l'amour sans limite de Dieu pour le monde. "Ce n'est pas nous qui avons aimé, c'est Dieu qui nous a aimés."

Allons un peu plus loin avec Jésus et la morale. Pour lui, la morale n'est pas un but - c'est un moyen. Dans tout ce qu'il y a à faire, tout n'est pas aussi important. "Malheur à vous, Pharisiens, qui acquittez toutes les dîmes et négligez la justice et l'amour de Dieu. C'est ceci qu'il fallait pratiquer sans omettre cela." (Luc 11-42). Et que dire de la phrase: "Le sabbat est pour l'homme et non l'homme pour le sabbat". (Marc 1,27). Pour retrouver le choc dans cette phrase il faudrait audacieusement remplacer "sabbat" par ce qui est sacré à nos yeux: le sacrement du mariage, l'autorité de l'Église, l'engagement militant, la messe du dimanche, etc. Ce qui fait la gloire de Dieu ce n'est pas l'homme discipliné mais l'homme pleinement vivant. Jésus n'est ni soumis, ni révolté. Jésus est un homme pleinement vivant et libre parce que dépendant de Dieu seul.

Jésus n'enlève pas du tout la morale, la vertu, il la met à sa place: une place non pas secondaire mais seconde. L'important, l'essentiel disons le mot, pour Jésus, c'est d'être aimé et d'aimer en retour.

Beaucoup chez-nous comme au temps de Jésus n'acceptent pas cela. Ils préfèrent être des "vertueux", être des gens de "bien", qui n'ont rien à se reprocher, des purs et même des durs, en règle avec Dieu, eux-même et les autres comme le fils de la parabole en Luc 15,11-32. Et l'on oublie le comportement de Jésus en ses paraboles vivantes avec Zachée, le Bon Larron, la pêcheresse (Luc 7, 36-50).

Le chrétien pour Jésus c'est d'abord un enfant, un petit, un pauvre qui accepte de recevoir. Ce qui est premier dans l'évangile est la conversion du coeur, la joie d'être aimé, reconnu, pardonné, haussé à la dignité incroyable de fille et de fils de Dieu qui nous fait crier: Abba, Père.

Pour Jésus l'amour ne s'invente pas. Il est, c'est Dieu lui-même. Une mère aime-t-elle son enfant parce qu'il est vertueux? Pas du tout. Son amour est gratuit. Car la vertu peut avoir des conséquences terribles, tel que s'imaginer qu'on n'a plus besoin de recevoir; s'imaginer qu'on peut se présenter devant Dieu l'air satisfait comme celui qui dit: "Mon Dieu, je te rends grâce de ce que je ne suis pas comme les autres qui ne vont pas à la messe, comme les paresseux "sur" le service du bien-être social, comme ceux qui abandonnent l'Église et ceux qui divorcent"... Car le vertueux, qui qu'il soit a souvent la tentation de croire qu'il mérite l'affection de Dieu. Il en oublie la gratuité.

S'il fut un homme vertueux ce fut le Christ. Il avait une âme filiale. Pour lui la vertu était une richesse parmi d'autres. Si la vertu ferme le coeur alors, tristement il faut le dire, la vertu est alors péché. Car le contraire du péché ce n'est pas la vertu, c'est la grâce.

C'est pourquoi d'après Jésus, l'enfant est le modèle du croyant car il reçoit sans complexe l'amour que ses parents lui donnent. Il ne sait pas faire grand'chose mais il absorbe cette affection qui plus tard fructifiera en décision d'adulte chrétien.

Pour être capable de donner beaucoup d'amour il faut en recevoir encore plus. Car on ne donne que du surplus de son plein.

Merci Dieu-Amour, de ton amour surabondant. Je veux le partager avec mes frères et mes soeurs.

Roland BÉLANGER, ptre-curé

Vie sociale

Naissances

*Jean-Paul Marcel **Collette**, 7 livres 7 onces, fils de Claude et Mariette de Saint-Jean-Baptiste, né le 26 mai. Les grands-parents sont Alcide et Carmelle Collette et Marcel et Yolande Dorge.*

*Stéphane **Collette**, fils de Gisèle et Norbert Collette né le dimanche 7 juin. Stéphane est le premier petit-enfant d'Hélène et Yvon Arpin et le troisième de Florence et Marcel Collette de Saint-Malo.*

*Micheline **Gagné**, fille de Pierre Gagné et Pauline Cahill, le 31 mai 1981.*

*Mélanie **Hébert**, fille de George Hébert et Claire Carrière, le 25 mai 1981.*

*Christopher Lee Michel, 8 livres 6 onces, fils de Michel et Sheryl **Laramée** de Saint-Eustache, né le 21 mai. Les grands-parents sont Ernest et Odette Beaudin, Gustave et Hélène Laramée de Saint-Eustache.*

*Denis Gérald **Trémorin**, 6 livres 13 onces, fils de Louis et Linda de Saint-Jean-Baptiste, né le 25 mai. Les grands-parents sont M. et Mme Guillaume Trémorin et M. et Mme Arnold Middleton.*

Baptêmes

*Bianca Lynne Marie, fille d'Audie et Joanne **Carrière** de Transcona, fut baptisée le 20 mai dans l'église Notre-Dame de l'Assomption.*

Anniversaires

*M. Armand **Gratton** de Sainte-Agathe né le 12 juin 1906.*

*M. Mathieu **Lemoine** de Sainte-Agathe né le 16 juin 1906.*

Mariages

***Marylyn Catellier**, fille d'Aurile et Armande et **Gérald Hébert**, fils de Wilfrid et Mona se marieront le vendredi 12 juin.*

***Michael Allen** d'Aubigny et **Nicole Chartier** d'Aubigny, samedi, le 31 mai en l'église de Sainte-Agathe.*

***Irène Rémillard** et **Paul Dupuis** à Saint-Joseph, vendredi 12 juin.*

***Michelle Céline Bernardin** et **Terry Wayne Humiski**, le 6 juin, à l'église de Saint-François-Xavier.*

***Claude Gagnon** de Lorette et **Thérèse Gamache** de Saint-Boniface, le 30 mai, à la Cathédrale de Saint-Boniface.*

***Ginette Hébert**, fille d'Achille et de Noëlla et **Paul Simard**, fils d'Emile et Germaine se sont unis le samedi 31 mai à Saint-Malo.*

***Colette Forest**, fille de Basile et Thérèse, et **Michel Carrière**, fils d'Ernest et Céline se sont unis le samedi 6 juin à Saint-Malo.*

Décès

*Evangéline **Tremblay** (née Perreault), 69 ans, le 26 mai, de Saint-Boniface.*

*Marie-Anne **Duguay** (née Laurin), 74 ans, de Saint-Boniface, le 28 mai.*

*Marie Blanche **Dion** (Sr Marie du Rosaire), 82 ans, de Saint-Boniface, le 1er juin.*

Saint-Malo

Les Gais Lutins lanceront leur disque

C'est le mercredi 24 juin qu'aura lieu le lancement du disque des Gais Lutins. La soirée débutera à 20h00 à la salle Iberville par un grand concert avec la chorale. Le spectacle sera suivi d'une réception.

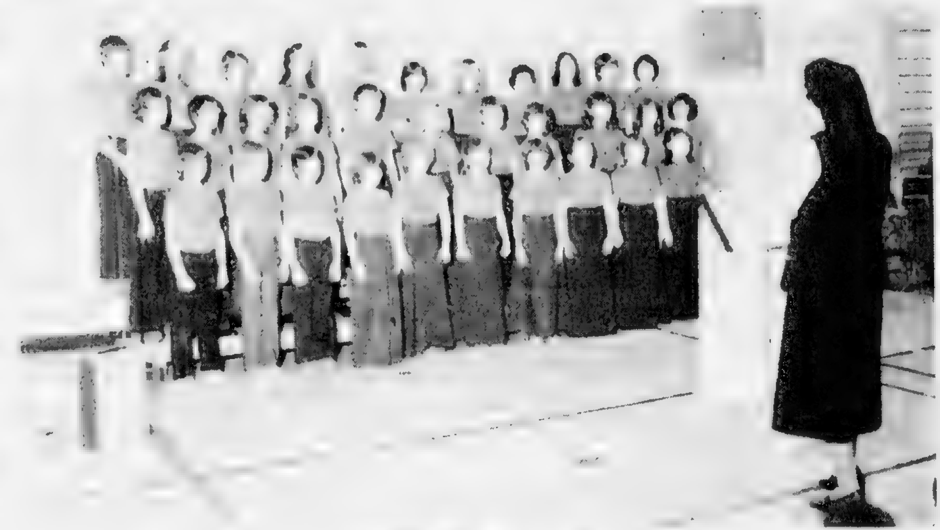
Pour les Gais Lutins, l'enregistrement d'un disque a été une expérience unique des plus enrichissantes. Le projet a été de taille, mais grâce à la collaboration d'un groupe de personnes clefs, le tout s'est concrétisé de façon très satisfaisante pour les jeunes chanteurs.

C'est Sr Eveline Palud qui a préparé et dirigé les jeunes, Marie Fournier d'Alliance chorale Manitoba qui a fait les contacts avec Mid Ocean Recording Studio, Ron Lamoureux qui a fait le travail de Studio, Christian La Roche qui a réalisé les arrangements musicaux pour les quatre chansons et le groupe La Roche qui a accompagné la chorale avec sa musique entraînante. Raymond Bérard et Bert Hansen ont réalisé la photo de la pochette du disque.

C'est aussi grâce à la collaboration financière des organismes suivants: la Société Radio Saint-Boniface, la Fédération provinciale des comités de parents, Francofonds et la division scolaire de la Rivière Rouge que le projet a pu être mis sur pied.

Donc invitation à tous; venez apprécier les talents des jeunes Gais Lutins. C'est le 24 juin à 20h00 à la salle Iberville pour le concert-lancement.

Carmen LA ROCHE



La chorale des Gais Lutins.

Calendrier

Le 13 juin, "rallye, picnic, barbecue", organisé par l'Union nationale française à 15h30 à Saint-Malo chez Eloi Vesselle. Inscriptions au No 257-4298.

Le 19 juin, la soirée des finissants de la 12e année de l'école secondaire de Saint-Pierre-Jolys se déroulera à Saint-Malo. La messe, la cérémonie de graduation et la soirée sociale auront lieu à l'église de Saint-Malo et à la salle Iberville.

Le 21 juin, après les messes, vente de pâtisseries organisée par la Ligue des femmes catholiques de Saint-Malo.

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

À VENDRE: à Saint-Malo, lot de chalet - 1/2 acre, bien boisé, près d'un plage et d'un quai semi-privé. Très paisible. Offre ouverte. Tél.: 256-0283 après 16h30.
-889-

À VENDRE: bateau en aluminum de 12' de longueur, avec moteur 9 1/2 H.P. "Evinrude 1971", 2 rames en bois, 2 gilets de sauvetage, réservoir à gaz. Téléphonez après 17h00 au No 233-3572.
-1062-

À VENDRE: 1962 "Pontiac Strato Chief", 72, 000 milles, V6, transmission manuelle, pneus presque neufs, en très bon état et presque pas rouillée. Téléphonez le soir au No (1) 424-5326 à La Broquerie.
-1063-

À VENDRE: accordéon marque "Titano" excellente condition, clavier de 15", 5 clefs, 120 basses. Téléphonez au No 247-6951 après 18h00.
-1064-

À VENDRE: fauteuil bas, moulé, de style moderne, $10; ensemble de bridge: table pliante de 40" de diamètre, quatre chaises pliantes recouvertes de vinyl, $40; bureau moderne en plastique moulé, pieds chromés, $30; deux circuits automobiles "Strombecker" le tout $25. Téléphonez au No 475-2423.
-1065-

À LOUER: à Saint-Boniface, appartement meublé de 2 chambres. 457, rue Jeanne d'Arc. Libre le 1er juillet. Tél.: 233-1782 après 17h.
-1075-

À LOUER: appartement 1 1/2 chambre à coucher à Saint-Boniface. $245/mois tout inclus. Libre le 1er juillet. Tél.: 237-1308.
-1076-

À VENDRE: piano de marque "Yamaha" en excellente condition $1,500 (prix fixe); table de boucher en bois genre "Butcher Block", faite à la main, $125. Tél.: 237-1235.
-1079-

À VENDRE: 552, rue de la Morénie près de la Cathédrale, bloc appartement de 8 appartements, une et deux chambres à coucher. Prix très raisonnable. Pour informations, téléphonez à R. Lavigne au No 774-4365.
-1072

PERSONNE DÉSIRE: garder des enfants de 2 ans et plus, du lundi au vendredi ou à mi-temps, au parc Windsor. Tél.: 237-7183.
-1050-

À VENDRE: réfrigérateur 24" et poêle 24". Tél.: 237-0348.
-1051-

À VENDRE: maison de 4 chambres à coucher sur la rue Furby, Winnipeg - $20,000. Tél.: 233-9218.
-1053-

À VENDRE: lot Plage Albert, 75 x 150, très près du lac, boisé. Tél.: 253-1834.
-1056-

VENTE DE GARAGE: 113, rue Claremont, Norwood, samedi le 13 juin de 10h à 18h. Meubles, vaisselle, poterie, appareils électriques, souliers et jouets d'enfants, livres, disques. En cas de pluie cette vente sera remise à la semaine prochaine (le 20 juin 1981).
-1067-

À VENDRE: tente roulotte "Starcraft" 1971 avec fournaise, évier, "roof racks", pneus neufs, glacière, réservoir d'eau, poêle, 2 réservoirs propane, couche 6 personnes; en bonne condition. Prix $1,850. Tél.: 257-1892.
-1068-

À VENDRE: photocopieuse "Sharp fox", 726, en très bon état, presque neuve, on demande $2,500. Tél.: 257-7534.
-1077-

VENTE PRIVÉE: à Saint-Boniface maison de 2 étages, 4 chambres à coucher, près de toutes commodités, garage pour deux voitures, terrain 50 x 127 pieds, bien ombragé et tranquille. tél.: 233-5437.
-1078-

À LOUER: à Norwood, appartement de 3 pièces meublées dans maison privée, pour personne tranquille. Libre le 1er juillet ou avant. Tél.: 237-1235.
-1080-

À VENDRE: caméra pour films 8mm avec projecteur, excellente condition, $50; barbecue 22" avec rôtissoire électrique, $15; "750 Honda", 1974, 8,000 milles avec "Windjammer fairing", "Custom seat" et autre option, en très bonne condition. Tél.: 269-5431.
-1074-

À VENDRE, à Notre-Dame-de-Lourdes, restaurant avec domicile au deuxième étage; salle de billard. Idéal pour jeune couple ou semi-retiré. Pour plus de renseignements, tél.: (1) 248-2463.
-934-

À VENDRE: 3 chalets à Plage Albert, un lot donnant sur le lac. Téléphonez à Maurice au No 257-5691 ou 668-8210.
-1029-

HYPOTHÈQUE: j'ai besoin d'une 1re hypothèque de $25 mille dollars en échange pour une équité de $38,000. Je vais payer 15% d'intérêts pendant 5 ans, amortis sur 20 ans avec paiements de $321/mois. Téléphonez à Maurice au No 257-5691
-1030-

À VENDRE: Élie, Manitoba, commerce, épicerie unique, chiffre d'affaire impressionnant, avec résidence moderne de 3 chambres à coucher. Appelez Ronald au No 233-7496 ou Honor R.E., 668-8210.
-1031-

À VENDRE: à Sainte-Anne, bungalow en "stucco" de 2 chambres à coucher, sur grand lot entouré de beaux arbres, situé rue Langevin, vente privée. Tél.: (1) 422-5430.
-1059-

À LOUER: logis de 4 pièces, 2 chambres à coucher, complètement meublé, tapis mur à mur. Libre le 1er juillet, $255/mois, très bien pour une ou deux personnes, proche de l'hôpital et toutes commodités. Tél.: 247-4271.
-1057-

À VENDRE: cuisinière "Viking", 2 éléments, 110 volt "harvest gold", $85. Réfrigérateur "General Electric" et poêle 30", blanc, en très bonne condition. Tél.: 237-0348.
-1069-

Peintre en bâtiments cherche travail. Prix raisonnables. Tél.: 237-3025.
-1070-

À LOUER: à Saint-Boniface appartement de 3 pièces meublées, poêle et réfrigérateur, proche de l'hôpital pour une ou deux personnes, prix bien raisonnable. Libre immédiatement. Tél.: 247-9243
-1073-

À LOUER: appartement simples "bachelor suites" pour personnes de l'âge d'or au Foyer Vincent, 200, rue Horace. Tél.: 233-1925 (midi à 16h).
-1081-

AVIS
RÉUNION
CONSEIL SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE
à 19h30 - 50, chemin Monterey
mardi le 16 juin

À VENDRE: "Volkswagon 1970", carosserie et pièces mécaniques en bonnes conditions. Demande $2,300. Tél.: (1) 424-5529.
-1061-

À VENDRE: 2 pneus C78-13, $7 pour les deux; 2 moteurs électriques G.E., le premier force 1/8 CV; le deuxième, force 1/4 CV - $15 pour le deux. Tél.: 246-7592.

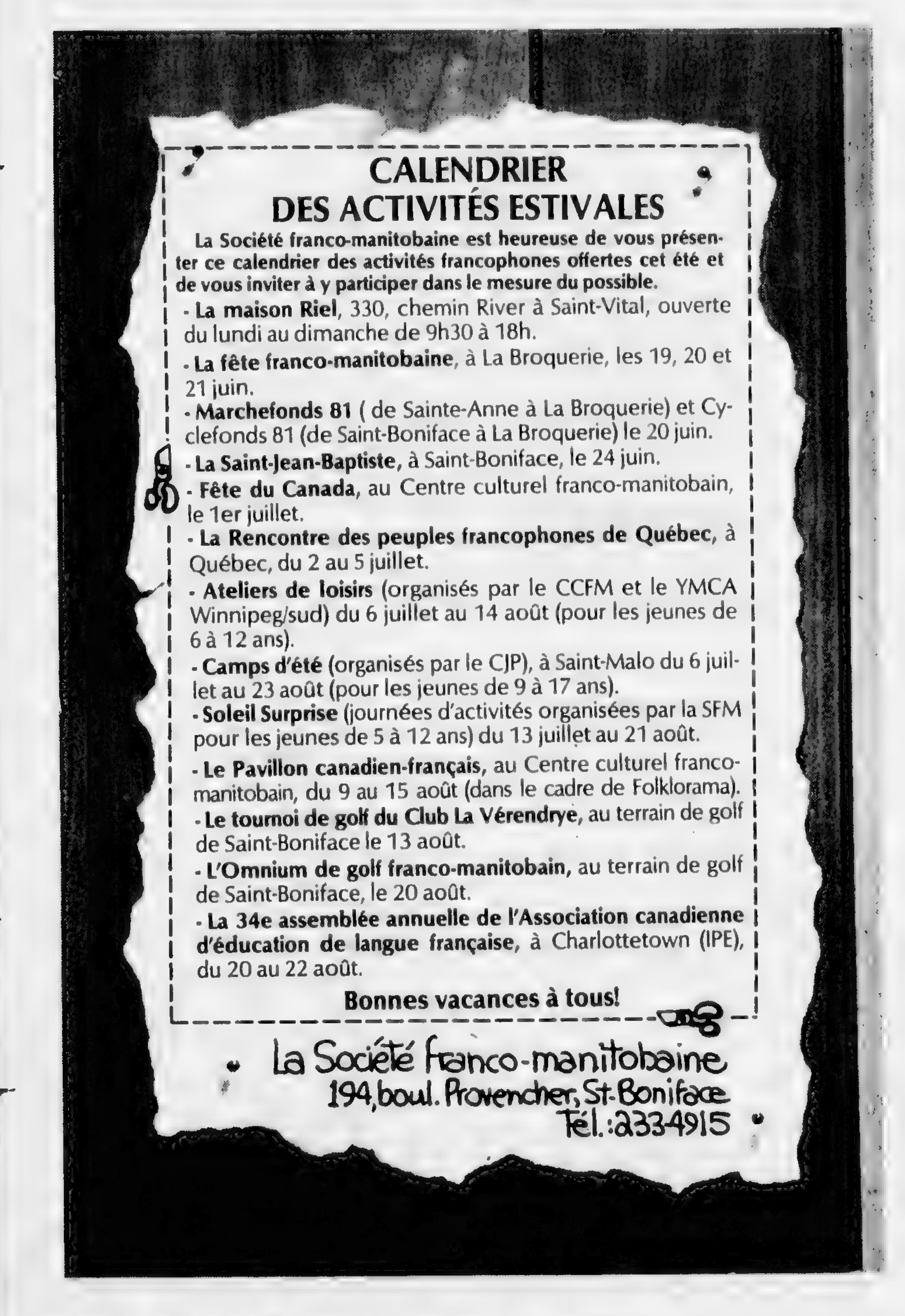
À LOUER: petit appartement pour une personne tranquille. Tél.: 237-0933. pas de stationnement.
-1036-

À VENDRE: 3 paires de draperies "antique satin" vert avocado; 2 paires sont doublées, l'une 68" et l'autre 108" de largeur. La troisième paire est non-doublée mais avec "triple foldness, off-white Tergal Sheers", 16 pieds de largeur, 3 "heavy steel white traverse rods" pour chaque paire. $180 le tout ou vendu séparément. Tél.: 257-0186.
-1049-

À VENDRE: à Sainte-Anne, bâtisse de jeux 30 x 72, salle de billard, "pin-ball" machine, "snack bar", avec maison de 4 chambres à coucher, garage 20 x 28, lot 150 x 230. Tél.: (1) 422-8348.
-1052-

PRENDRAIS: 2 ou 3 passagers pour Québec, départ aux alentours du 27 juin, retour aux alentours du 15 juillet. Tél.: 233-2449 avant le 8 juin, s.v.p.
-1054-

À LOUER: chambre meublée, sous-sol, entrée privée, salle de bains et cuisine à partager avec une autre personne, laveuse-sécheuse, stationnement disponible avec prise de courant, rue Saint-Jean-Baptiste (proche du collège). Prix raisonnable, libre le 1er juillet. Tél.: 247-5241.
-1071-



CALENDRIER
DES ACTIVITÉS ESTIVALES

La Société franco-manitobaine est heureuse de vous présenter ce calendrier des activités francophones offertes cet été et de vous inviter à y participer dans le mesure du possible.

- **La maison Riel**, 330, chemin River à Saint-Vital, ouverte du lundi au dimanche de 9h30 à 18h.
- **La fête franco-manitobaine**, à La Broquerie, les 19, 20 et 21 juin.
- **Marchefonds 81** (de Sainte-Anne à La Broquerie) et Cyclefonds 81 (de Saint-Boniface à La Broquerie) le 20 juin.
- **La Saint-Jean-Baptiste**, à Saint-Boniface, le 24 juin.
- **Fête du Canada**, au Centre culturel franco-manitobain, le 1er juillet.
- **La Rencontre des peuples francophones de Québec**, à Québec, du 2 au 5 juillet.
- **Ateliers de loisirs** (organisés par le CCFM et le YMCA Winnipeg/sud) du 6 juillet au 14 août (pour les jeunes de 6 à 12 ans).
- **Camps d'été** (organisés par le CJP), à Saint-Malo du 6 juillet au 23 août (pour les jeunes de 9 à 17 ans).
- **Soleil Surprise** (journées d'activités organisées par la SFM pour les jeunes de 5 à 12 ans) du 13 juillet au 21 août.
- **Le Pavillon canadien-français**, au Centre culturel franco-manitobain, du 9 au 15 août (dans le cadre de Folklorama).
- **Le tournoi de golf du Club La Vérendrye**, au terrain de golf de Saint-Boniface le 13 août.
- **L'Omnium de golf franco-manitobain**, au terrain de golf de Saint-Boniface, le 20 août.
- **La 34e assemblée annuelle de l'Association canadienne d'éducation de langue française**, à Charlottetown (IPE), du 20 au 22 août.

Bonnes vacances à tous!

La Société franco-manitobaine
194, boul. Provencher, St-Boniface
Tél.: 233-4915

Un rallye automobile de l'UNF

Le rallye Saint-Boniface/Saint-Malo prévu pour le 20 juin par l'Union nationale française a été avancé d'une semaine: le départ aura donc lieu le samedi 13 juin 1981.

Il y aura plusieurs étapes entre le départ de Saint-Boniface et l'arrivée à Saint-Malo. Les voitures de toutes marques pourront entrer en lice, quel que soit le modèle, la cylindrée et le carburant utilisé. Tout conducteur sera accompagné d'un coéquipier ou second à bord.

Le numérotage des voitures et l'inscription des participants commencera à 11h00 du matin au siège de l'Union nationale française, 541, rue Giroux à Saint-Boniface. Chaque équipe recevra un itinéraire précis l'informant des détails du parcours. Les départs se feront toutes les cinq minutes.

Les organisateurs du rallye tiennent à préciser que la course sera plus une épreuve de finesse qu'une épreuve de vitesse. À chaque étape, il faudra se présenter au pointage, découvrir les objets insolites, et avoir une certaine connaissance de la localité visitée (il sera permis d'emmener avec soi un guide touristique et un dictionnaire).

À l'arrivée à Saint-malo, les participants seront accueillis par le jury et les supporters de l'Union nationale française. À partir de 15h30, heure de clôture du rallye, jusqu'à 17h30, des jeux en plein air seront organisés.

Le comité des fêtes préparera aussi un barbecue, lequel sera servi à 18h30, chez M. Vesselle, agriculteur à Saint-Malo, qui a bien voulu mettre sa ferme à la disposition de tous.

Le fin du repas sera marquée par la distribution des prix aux gagnants du rallye et par la remise des lots de consolation. Elle sera agrémentée aussi de chansons auxquelles prendront part Pierre La Roche, l'artiste bien connu, et les joyeux lurons de Saint-Malo.

Les personnes ne pouvant participer au rallye pourront se faire inscrire au barbecue. Le public est invité à venir en grand nombre. Pour des renseignements complémentaires, appeler Bernard au No 257-4298 ou André au No 949-1179 ou Laurence au No 233-0663.

Léo Prince est nommé à la SFM

Le Conseil économique de la Rivière Rouge et la Société franco-manitobaine ont acquis les services de Monsieur Léo Prince au poste d'agent de développement économique pour la région de la Rivière Rouge.

Natif du Manitoba, M. Prince a fait ses études secondaires à l'Institut collégial Louis-Riel et a poursuivi ses études en psychologie et en gestion au Collège Douglas en Colombie britannique.

Il a travaillé comme directeur-adjoint du service de linguistique CN/Air Canada (à Montréal) de 1973 à 1977 et comme professeur à Surrey (en Colombie britannique) en 1978-79. Depuis le mois de mai 1980, Léo est agent de développement communautaire et responsable de sept coordonnateurs régionaux pour la Fédération des Franco-Colombiens.

Léo Prince entrera en fonction vers la mi-juillet

Edmond Guertin à la MCC

L'homme d'affaires Edmond Guertin, propriétaire de Guertin Implements Ltd, de Saint-Vital, vient d'être nommé pour une période de trois ans au conseil d'administration de la "Manitoba Centennial Corporation" par le ministre des Affaires culturelles et du Patrimoine, Mme Norma Price. M. Guertin siège par ailleurs au conseil d'administration de l'hôpital de Saint-Boniface. Il est l'un des membres fondateurs du Club des hommes d'affaires franco-manitobains.

À la mémoire de "monsieur Gaudry"

À 89 ans, Alexandre Gaudry avait toute la lucidité qu'on peut désirer à cet âge, et passablement de vitalité. Il est mort de la mort la plus douce, en travaillant à son jardin, au milieu des plants de tomates qu'il avait semés lui-même comme il le faisait chaque printemps.

La bonté et la simplicité étaient les traits les plus frappants chez cet homme. Affable, il avait la franchise et la droiture d'un enfant.

Le connaissant depuis des années, je me demande si j'ai jamais entendu de lui un sarcasme ou une vilaine remarque au sujet de quelqu'un. Par contre, il aimait blaguer et rire. Il aimait les gens.

Il avait des expressions et des tournures savoureuses dans son parler, le même parler canadien qui existe toujours dans les campagnes du Québec.

Descendant d'une des plus vieilles familles du Manitoba, monsieur Gaudry était plein de réminiscences et adorait parler des temps passés. Il venait de Lorette et la famille a habité dans plusieurs coins de Saint-Boniface avant de se fixer dans le quartier belge, près de la Seine.

Une famille d'artisans, de bâtisseurs et de plâtriers. L'ancêtre André Gaudry, arrivé encore jeune homme presque en même temps que le missionnaire Provencher, a travaillé pour ce dernier en qualité de maçon. On sait que Provencher se plaignait beaucoup de manquer d'ouvriers qualifiés dans la colonie de la Rivière Rouge, et c'est probablement lui qui l'a fait venir.

D'autres épreuves

Ainsi, André Gaudry a travaillé à la construction des premiers bâtiments de pierre: évêché, Fort-Garry, cathédrale... À deux cathédrales, nous révèlent les chroniques: celle de Mgr Provencher et celle de Mgr Taché, qui l'employa également pour son collège.

André Gaudry a épousé une métisse qu'il avait peut-être rencontrée au Sault-Sainte-Marie, où il avait séjourné: Madeleine David. Ils allaient laisser une descendance nombreuse. La famille s'est acquis d'immenses terrains, du côté de Winnipeg comme du côté d'Elmwood et de Saint-Boniface, terrains qui auraient une valeur fantastique aujourd'hui. D'ailleurs, plusieurs Gaudry figurent parmi les métis ou descendants de métis qui eurent droit à des terres en vertu de l'Acte du Manitoba. Il se peut aussi que Mgr Provencher ait légué des lopins de terre à la famille pour les services rendus.

Voilà bien des "peut-être" et bien d'autres me sont venus à l'esprit lorsque j'ai appris que M. Alexandre Gaudry avait terminé ses jours le 2 juin, un de ces beaux matins comme il les aimait, lui si matinal. Chose certaine, il appartient à une race de braves gens, une race fière et belle, très belle. Et j'en dirais autant de madame Gaudry, née Berthe Dumais, qui porte élégamment ses 90 ans.


La dernière photo de "monsieur Gaudry"

Elle a traversé bien d'autres épreuves avec une foi et une piété dont il y a peu d'exemples autour de nous. Elle ne m'en voudra pas si je dis ici qu'à la suite d'un autre décès dans la famille, celui d'un fils, elle m'avait fait traduire une petite prière en laquelle elle avait confiance et dont elle voulait faire usage en français. Je ne sais pas d'où cela venait, et peu importe, ce sont les attitudes intimes qui comptent.

J'ai connu monsieur Gaudry à la retraite. Il avait exercé plus d'un métier, avait travaillé la terre, le bois et le mortier, avait charroyé avec des chevaux, et je n'avais pas besoin de précisions pour savoir qu'il était proche de la nature et de ses saisons, qu'il aimait la liberté comme ses ancêtres et respectait celle des autres. Et que les gens de condition modeste ont des trésors qui ne se monnayent pas.

J'aime croire que monsieur Gaudry est encore dans son jardin, sous la brise de juin. Je veux croire qu'il en a trouvé un plus vaste et plus vert encore, à la mesure de son coeur.

Rossel VIEN

Nécrologie

Lucien BEAULIEU

Après une longue maladie endurée chrétiennement M. Lucien Beaulieu, époux bien-aimé de Dorilda (Beaudette) est décédé paisiblement à son domicile 533, rue de la Morénie, Saint-Boniface à l'âge de 80 ans.

Il fut au service de la compagnie "C.R. Dufault Sheet Metal" pendant une trentaine d'années, avant de former une entreprise de ferblanterie, avec M. Henri Sauchon, boulevard Provencher.

Il prit sa retraite en 1968, à Saint-Boniface et ailleurs; M. Beaulieu laisse sa marque d'habilité et d'amour du travail, même au musée de cette ville, il façonna la marqueterie de la Basilique Cathédrale, détruite par le feu en 1968.

Outre son épouse Dorilda il laisse dans le deuil quatre fils et leurs épouses, Norbert et Pearl, Bernard et Joyce, Denis et Leona, Léo et Carol, tous de Winnipeg; deux filles et leurs maris, Lucienne et David Maitland de Vancouver, C.B., Cécile et Roland Dufault de Winnipeg; un frère, Aimé et Vivian de Gardena, Californie; deux soeurs: Marie Bourgeault de Duluth, Minnesota et Marie-Rose Beaulieu de Saint-Boniface.

La messe de la Résurrection fut célébrée le jeudi 21 mai en la Basilique Cathédrale de Saint-Boniface par l'abbé Gérard Dionne.

L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

REMERCIEMENTS

Mme Dorilda Beaulieu et ses enfants désirent remercier sincèrement tous leurs parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du départ de Lucien, papa chéri, soit par cartes, fleurs, offrandes de messes, et présence à la célébration eucharistique. Un merci spécial à M. l'abbé G. Dionne, aux membres de la chorale et aux porteurs.

Nécrologie
Alice LEVASSEUR
(née Trudeau)

REMERCIEMENTS

Nous avons omis de mentionner dans les remerciements précités que la famille de Mme Levasseur remerciait également Mme Isabelle Chartrand et sa chorale, ainsi que Mme Jeannine Porteaus qui était à l'orgue.

Nous nous excusons de cette omission.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MARIE LOUISE TÉTRAULT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve de feu Olivier Tétrault, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, avant le 15 juillet 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 4e jour de juin 1981.
MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu EUGÉNIE MARIE FLORENCE SALTEL, du village d'Otterburne, au Manitoba, retraitée, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 15 juillet, 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 3e jour du mois de juin 1981.
DENIS LA BOSSIÈRE
MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

LE COMMISSION SCOLAIRE
DE WINNIPEG No 1
est à la recherche de
professeurs
bilingues, en immersion au niveau primaire
Veuillez adresser vos demandes au

Directeur général adjoint
Service du personnel
Commission scolaire de Winnipeg No 1
1577, rue Wall
Winnipeg, Manitoba R3E 2S5

LA DIVISION SCOLAIRE
DU CHEVAL BLANC No 20
demande

- **un directeur (trice)**, école Saint-Eustache (maternelle à 6e année), immersion;
- **un directeur(trice)**, école élémentaire Elie (1re à la 6e année).
- **un directeur(trice)**, Institut collégial Saint-Paul, Élie (7e à la 12e année);
- **un directeur(trice)**, Colonies huttérites;
- **un coordonnateur(trice)**, éducation spéciale.

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae et numéro de téléphone au:

Directeur général
Division scolaire du Cheval Blanc No 20
C.P. 147, Élie, Manitoba
R0H 0H0

VENTE AUX ENCHÈRES

J.A. Pineau

dans le village de Lorette, Manitoba

dimanche le 14 juin 1981 à 13h00.

- ameublement, poêle, réfrigérateur, une salle à manger en bois dur ;
- matériel de bureau: photocopieuse liquide "Copyrex", antiquités, matériel de construction.

Léon Morin, encanteur - téléphone: **247-8187**

MEUNERIE CAMIRAND INC



Acheteur de grain

Richard Robitaille — *3000, rue Sinclair Winnipeg, Manitoba*

Tél.: 338-1367

La Roche lance son premier disque

Le lancement officiel du premier microsillon du groupe La Roche aura lieu jeudi 11 juin à 20h00 au Centre culturel franco-manitobain. Un "vin-fromage" sera offert.

Coupon et taux applicables seulement:



ECONOMY rent·a·car

72, RUE MARION — ouvert 7 jours par semaine

Téléphone: **237-7264**

Service gratuit de "pick-up" pour les clients de la ville.

Obtenez jusqu'à 800 $ pour vous aider à abandonner le chauffage à l'huile

Autrefois, le pétrole était abondant et peu coûteux, et beaucoup de Canadiens avaient recours à cette source d'énergie pour chauffer leurs demeures. Mais aujourd'hui, les sources de pétrole sont plus incertaines, et l'huile à chauffage coûte de plus en plus cher. Il importe donc que nous nous tournions vers des énergies renouvelables, ou à tout le moins vers des énergies qui abondent chez nous.

L'une des pierres d'angle du Programme énergétique national, le Programme canadien de remplacement du pétrole (PCRP) vise à promouvoir l'utilisation des sources d'énergie que le Canada possède en grande quantité, et ainsi à amoindrir notre dépendance à l'égard du pétrole. Il a pour but d'aider les propriétaires de maisons, d'un bout à l'autre du pays, à réduire à 10%, d'ici à 1990, la part qu'occupe l'huile à chauffage dans la consommation énergétique totale des résidences. Dans le cadre de ce programme de 10 ans, le gouvernement canadien vous versera une subvention qui vous aidera à remplacer votre système de chauffage à l'huile par un système utilisant d'autres formes d'énergie.

Fondamentalement, dans le cas des particuliers, le PCRP prévoit ceci: une subvention égale à 50 pour cent des frais de remplacement de votre système de chauffage à l'huile par un système utilisant le gaz naturel, l'électricité, le propane ou des sources d'énergie renouvelables, telles le bois et le soleil, et ce jusqu'à concurrence de 800 $. La subvention est imposable aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Toute personne possédant une maison de deux logements indépendants ou plus, et désireuse de remplacer son système central de chauffage à l'huile par une installation qui sera alimentée par une autre forme d'énergie peut être admissible à une subvention du PCRP variant entre 1 000 $ et 5 500 $.

COMMENT OBTENIR LA SUBVENTION

Si vous vous apprêtez à abandonner le chauffage à l'huile ou si vous l'avez fait depuis le 28 octobre 1980, vous êtes invité à vous renseigner au sujet de cette subvention auprès:

- du service public de gaz naturel ou d'électricité le plus proche;
- du bureau d'Énergie, Mines et Ressources Canada (ÉMR), si vous remplacez votre système de chauffage à l'huile par un système utilisant le bois, l'énergie solaire ou une autre forme d'énergie renouvelable.

Le bureau d'ÉMR est situé au

110, rue Osborne sud
Winnipeg (Manitoba)
R3L 1Y5
Téléphone: (204) 949-4266 ou
(sans frais) 1-800-542-8928

VOS ÉCONOMIES SERONT PROPORTIONNELLES AU DEGRÉ DE VOTRE PLANIFICATION

Si vous projetez de remplacer votre système de chauffage à l'huile par un système alimenté par une autre forme d'énergie, ÉMR Canada peut vous aider à:

- évaluer les besoins énergétiques de votre demeure au moyen d'une analyse gratuite par ordinateur; procurez-vous à cette fin le questionnaire Éner$age;
- mieux isoler votre demeure, dans le cadre du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (PITRC); ce Programme accorde des subventions pouvant atteindre 500 $. Elles sont imposables aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Bien qu'il ne soit pas nécessaire d'isoler votre maison pour toucher une subvention dans le cadre du PCRP, nous vous invitons néanmoins à le faire avant de remplacer votre système de chauffage à l'huile par un système alimenté par une autre forme d'énergie. La puissance du système de chauffage dont vous aurez alors besoin sera réduite proportionnellement à la qualité de l'isolation de votre maison. Postez immédiatement le bon-réponse ci-dessous. Il y va de votre intérêt et de celui de tous les Canadiens.

Canada

Un autre aspect du PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL DU CANADA

Le bon-réponse ci-dessous vous permettra d'obtenir gratuitement le questionnaire d'Éner$age ainsi que des renseignements sur les subventions du PITRC et du PCRP

Énergie, Mines et Ressources Canada — Energy, Mines and Resources Canada

Nom
Prénom(s)
Adresse
Ville
Province
Code postal
Téléphone

Canada

Veuillez me faire parvenir

- ☐ le questionnaire d'Éner$age
- ☐ des renseignements au sujet des subventions du PITRC pour les maisons construites avant 1961
- ☐ des renseignements sur le PCRP en ce qui a trait au remplacement du pétrole par
  ☐ le propane ☐ le bois ☐ l'énergie solaire

(Pour obtenir des renseignements au sujet du remplacement de votre système de chauffage à l'huile par un système alimenté au gaz naturel, ou à l'électricité, communiquez avec le service public de gaz naturel ou d'électricité le plus proche)

Je désire recevoir cette documentation ☐ en français ☐ en anglais

Cochez les cases pertinentes et postez dès aujourd'hui à: Éner$age, C.P. 3500, Succursale "C", Ottawa (Ontario) K1Y 4G1

"THE PUBLIC UTILITIES BOARD"

Avis d'audience publique

PLAIN WESTERN GAS (MANITOBA) LTD

26 juin 1981

POUR UN ORDRE OU DES ORDRES APPROUVANT PREMIÈREMENT LA PERMISSION D'IMPOSER LA TAXE DE 14¢ PAR GIGAJOULE (APPROXIMATIVEMENT 15¢ PAR M.C.F.) À PARTIR DU 1er MAI 1981 ET, DEUXIÈMEMENT, SUIVANT LE CONTINGENT UNE TAXE DE 14¢ PAR GIGAJOULE (APPROXIMATIVEMENT 15¢ PAR M.C.F.) À PARTIR DU 1er JUILLET 1981.

"The Public Utilities Board" de la province du Manitoba (appelé ci-dessous l'office) tiendra une audience publique le 26 juin 1981 à 11 heures du matin à la chambre La Vérendrye de l'hôtel Fort Garry, dans la ville de Winnipeg, pour entendre:

Premièrement:
Un application de Plains-Western Gas Manitoba Ltd. (appelé ci-dessous la compagnie) pour une augmentation des prix facturés par la compagnie, du gaz vendu aux usagers, dans la zone déterminée, desservis par la compagnie en raison de la taxe imposée à partir du 1er mai 1981, soit 14¢ par gigajoule ce qui représente approximativement 15¢ par M.C.F. Suivant l'application intérimaire par la compagnie, en date du 29 avril 1981, l'office répondant à l'urgence de l'application de la compagnie, a émis un ordre intérimaire (No 75/81) en date du 7 mai 1981, conformément à l'article 45 de la loi de "The Public Utilities Board".

Par conséquent, l'office a décidé:

1) Que l'augmentation intérimaire des prix sera appliquée également par M.C.F. (par gigajoule) basée et effective au relevé des compteurs à partir (et après) le 1er mai 1981 comme souligné aux plans A (1 à 4) et B, et après le 1 mai 1981 comme souligné au plan A-5 joint. L'augmentation résultant des taux annuels devra être effective lors du relevé des compteurs à partir (et après) le 1er janvier 1982 comme souligné au plan C-1 et après le 1 janvier 1981 comme souligné au plan C-2 joint.

2) Que l'ordre intermédiaire sera effectif et ceci jusqu'à ce qu'il sera remplacé par un ordre futur de l'office après l'audience publique qui sera tenue à Winnipeg avant le 15 août 1981.

3) Que la compagnie tienne les comptes afin de démontrer l'augmentation des revenus et des dépenses de la compagnie résultant de l'imposition de cette taxe fédérale.

Cette audience sera tenue conformément à l'article 45 pour entendre toute évidence se rapportant à l'augmentation du coût total de la compagnie aux usagers.

Deuxièmement:
L'office entendra une demande pour l'augmentation des prix facturés par la compagnie du gaz vendu aux usagers, dans la zone déterminée, desservis par la compagnie en raison de la taxe imposée à partir du 1er juillet 1981, soit 14¢ par gigajoule, ce qui représente 15¢ par M.C.F. L'augmentation résultant de ces prix intérimaires sera effective lors du relevé des compteurs au (et après) le 1er juillet 1981 et l'augmentation des taux annuels sera effective le (ou après) le 1er janvier 1982.

L'augmentation de la taxe fédérale susmentionnée augmentera le prix moyen du gaz pour tous les usagers. Pour un usager ayant à chauffer un emplacement moyen de 170 mcf par an, l'effet combiné des 2 augmentations sera approximativement de quarante-huit dollars ($48) soit 9%, si l'office approuve sur une base permanente, l'application du montant des taxes sur le gaz acheté par la compagnie.

En tenant compte des deux applications, on demande à la compagnie de facturer seulement à ses usagers, le montant de la taxe à payer.

AVIS est aussi donné que quiconque, individu, commerçant ou société souhaitant se présenter devant l'Office en rapport avec ce qui précède soit entendu en même temps, et qu'ils fassent connaître leur intention en communiquant, par écrit, avec l'avocat de l'Office, William G. Gardner, Q.C. 1900, 1 place Lombard, Winnipeg, Manitoba, R3B 2L8, pas plus tard que le 17 juin 1981.

DATÉ à la ville de Winnipeg, Province du Manitoba, ce 2e jour de juin 1981.

David Boroditsky
Secrétaire
Office des affaires publiques
1146-405, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 3L6



LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

REQUIERT LES SERVICES D'UN(E)

COMMIS-DACTYLO III

à plein temps, à partir du 18 juin 1981

S'adresser au

Secrétaire-général

Tél.: 233-0210

LA DIVISION SCOLAIRE DE BIRDTAIL RIVER No 38

est à la recherche

d'un directeur

pour l'école de Saint-Lazare.

C'est une école de 8.5 professeurs et 130 élèves du jardin d'enfants à la neuvième année. Le directeur doit enseigner à mi-temps.

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae et numéro de téléphone au:

Directeur général
Division scolaire Birdtail River No 38
Crandall, Manitoba R0M 0H0
Tél.: (1) 562-3670

À LOUER de mai à octobre

Terrain pour remorque
(au bord du lac Manitoba)
s'adresser à **Pioneer Resort - Saint-Laurent**
ou téléphoner au No **1-646-2671**

À LOUER: Saint-Boniface

Garçonnière avec poêle et réfrigérateur, air-climatisé, stationnement inclus.

Appartement, 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, laveuse à vaisselle, air-climatisé, stationnement inclus.

Appelez au No **284-7784** ou **489-3461.**

LA DIVISION SCOLAIRE DE BIRDTAIL RIVER No 38

est à la recherche de

professeurs

pour les postes suivants pour l'école de Saint-Lazare

- UN DIRECTEUR pour cette école de 8.5 professeurs et 130 élèves du jardin d'enfants à la neuvième année. Le directeur doit enseigner à mi-temps.

- UN PROFESSEUR au niveau de septième à la neuvième année où enseignent trois professeurs. Ce professeur devra aussi enseigner la culture physique.

Veuillez adresser votre candidature avec curruculum vitae et numéro de téléphone au:

Directeur général
Division scolaire Birdtail River No 38
Crandall, Manitoba R0M 0H0
Tél.: (1) 562-3670



REPORT DE DATE DES SOUMISSIONS

Projet 2352-80-46 Recouvrement du système de chauffage Mould Bay et Eureka, T.N.-O.

Avis est donné que la date de réception des soumissions concernant le projet ci-dessus, qui était précédemment le 26 juin 1981 à 15h, est reporté au **3 juillet 1981 à 15h.**

F.E. Lay
Administrateur de la région centrale
Transports Air Canada
Administration

Canadä

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE No 28

est à la recherche de

professeurs

pour les postes suivants:

- Institut collégial de Somerset: un directeur, 7e à 12e année (187 élèves, 11.25 professeurs). Le directeur doit enseigner à 40% du temps, et à 60% du temps doit se consacrer aux fonctions administratives.

- École élémentaire de Notre-Dame: un directeur, maternelle à 6e année (111 élèves, 7.60 professeurs). Le directeur doit enseigner à 60% du temps, sujets à être déterminés, et à 40% du temps doit se consacrer aux fonctions administratives.

- Complexe scolaire de Saint-Claude: un directeur, maternelle à 12e année (350 élèves, 21.80 professeurs). Administration à plein temps.

- Institut collégial de Notre-Dame: un professeur d'anglais pour deux classes de 9e année, anglais 100, anglais 201 et anglais 300.

- Complexe scolaire de Saint-Claude: un professeur pour classe spéciale.

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae et numéro de téléphone au:

Directeur-général
Division scolaire de la Montagne No 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél.: (1) 248-2228 ou (1) 744-2083



AIR CANADA invente des super-économies toutes saisons pour les vacances au Canada



SuperNoliprix est une marque de commerce d'Air Canada

Nouveaux tarifs réduits

Imaginez! Les nouveaux tarifs SuperNoliprix d'Air Canada représentent pour vous une foule d'avantages. Des économies d'au moins 25% à l'année longue sur nos 30 destinations canadiennes, courts-courriers compris. Et des économies allant jusqu'à 60% sur certaines destinations. Quant aux enfants de 2 à 11 ans, ils profitent d'économies de 50% quelle que ce soit la date de votre départ ou votre destination.

Toujours et partout

Printemps, été, automne, hiver ... quelle que soit la saison de vos vacances, vous pouvez réserver maintenant et ainsi mieux planifier vos vacances grâce à Air Canada. 12 mois par année, Air Canada vous donne accès au pays tout entier. Et 12 mois par année, Air Canada vous offre des tarifs exceptionnels sur plusieurs villes canadiennes que ce soit pour de petites vacances, avec retour dès le premier dimanche suivant le départ (ou après un séjour de 7 jours selon le cas) ou pour de longues vacances allant jusqu'à 60 jours. Aucune autre ligne aérienne n'en fait autant.

Avec le service Air Canada

Non seulement ces tarifs réduits peuvent-ils être mariés à tous nos forfaits à travers le pays, mais ils ne vous privent en rien du service attentif d'Air Canada. Vous avez toujours droit à votre siège réservé, au repas complet, au cinéma et à la musique stéréo sur vols longue durée. Aussi, magazines, journaux, bar, accueil et assistance au point d'arrivée. De plus, avec Air Canada, vous pouvez réserver par téléphone. Hâtez-vous! Le nombre de sièges est limité. Il se peut même qu'Air Canada affiche déjà complet sur certains vols ou destinations. Il y a des conditions rattachées à ces tarifs exceptionnels. Les conditions peuvent être différentes pour certaines destinations. Pour plus de renseignements parlez des SuperNoliprix à votre agent de voyage ou à Air Canada en téléphonant aujourd'hui même.

Des vacances tellement économiques, un rêve!

AIR CANADA

Consultez **L'AGENCE D'ESCHAMBAULT** *AU No* **233-3457**

136, boulevard Provencher, Saint-Boniface



Contactez **GILLES BOUCHARD**

À **L'AGENCE CONTINENTAL**

204-775-8901

Colony square 500, avenue Portage, Winnipeg

L'Accord sur la sécurité sociale entre le Canada et la France

SAVIEZ-VOUS QU'UN ACCORD SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE EST ENTRÉ EN VIGUEUR LE 1er MARS 1981? IL EST POSSIBLE QUE VOUS PUISSIEZ BENEFICIER DE PRESTATIONS EN CE QUI A TRAIT AUX RISQUES DE VIEILLESSE, INVALIDITÉ ET DECES.

Cet Accord de réciprocité permet aux personnes non admissibles à des prestations en vertu de la législation canadienne ni en vertu de la législation française d'additionner les périodes de cotisations ou de résidence qui leur ont été créditées dans les deux pays.

Quelles sont les prestations comprises dans l'Accord?

Les prestations canadiennes comprises dans l'Accord sont:

1. la pension de la Sécurité de la vieillesse;
2. l'Allocation au conjoint;
3. les prestations de survivant du Régime de pensions du Canada;
4. les prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada;
5. la prestation de décès du Régime de pensions du Canada.

Les prestations françaises visées par l'Accord se rapportent aux risques de vieillesse, invalidité et décès. Les régimes compris sont:

1. le régime général des travailleurs salariés de l'industrie et du commerce;
2. le régime général des travailleurs salariés des professions agricoles;
3. les régimes de travailleurs non salariés des professions agricoles et non agricoles;
4. autres régimes spéciaux.

Qui bénéficiera de l'Accord?

Pour les prestations canadiennes:

1. toute personne qui a au moins une année de résidence au Canada après l'âge de 18 ans pour les fins du régime de la Sécurité de la vieillesse;
2. tout conjoint d'un pensionné, sous le régime de la Sécurité de la vieillesse, qui est âgé de 60 à 65 ans, peut faire une demande pour l'Allocation au conjoint;
3. toute personne qui a cotisé au Régime de pensions du Canada à l'intention du cotisant et de ses ayants droit.

Pour les prestations françaises:

1. tout ressortissant canadien et français qui a cotisé aux régimes français ou toute personne à la charge ou tout survivant d'un tel ressortissant;
2. tout survivant canadien ou français d'un cotisant à un régime français visé par l'Accord même si ce cotisant n'était ressortissant ni de l'un ni de l'autre pays;
3. tout ressortissant d'États tiers, liés à la France par une convention de sécurité sociale et résidant au Canada, pourra profiter de pensions de vieillesse et de survivant acquises sous la législation française.

Pour de plus amples renseignements au sujet de vos droits en vertu de cet Accord, veuillez vous adresser soit, à l'adresse suivante:

Le Directeur
Opérations internationales
Programmes de la Sécurité du revenu
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social
OTTAWA, Ontario K1A 0L4

soit, au bureau des Programmes de la sécurité du revenu le plus proche, au Canada.



Canada



Santé et Bien-être social Canada — Health and Welfare Canada

La Page de Bicolo ...



Allo toi!
Est-ce que tu te prépares pour le grand marcheton de la fête de la Saint-Jean? Ou peut-être préfères-tu te joindre aux cyclistes dans le cycleton? Bonne chance!

Bicolo

Participation au concours du printemps
Le bouffon de Tammy



Des nouvelles de l'école lavallée

par Lucy Rourke

Mercredi le 22 avril les élèves de la 3e année ont fait leur première confession. Ils se sont préparés pendant deux mois pour ce grand événement.

Mme Ferré-Colette a organisé un club de flute-à-bec et ils ont présenté un spectacle au Centre commercial de Saint-Vital jeudi le 23 avril. Les élèves furent très enchantés de cette expérience.

La chorale Lavallée (niveaux 4, 5, 6) a présenté deux chants au "St. Vital Festival of Song", mardi le 28 avril dernier.

Les élèves de la maternelle à la sixième année préparent une soirée musicale pour le 7 mai.

Les élèves des 7, 8 et 9 auront leur dernière danse en juin, à l'occasion de la sortie des élèves de la 9e année qui quitteront l'école Lavallée.

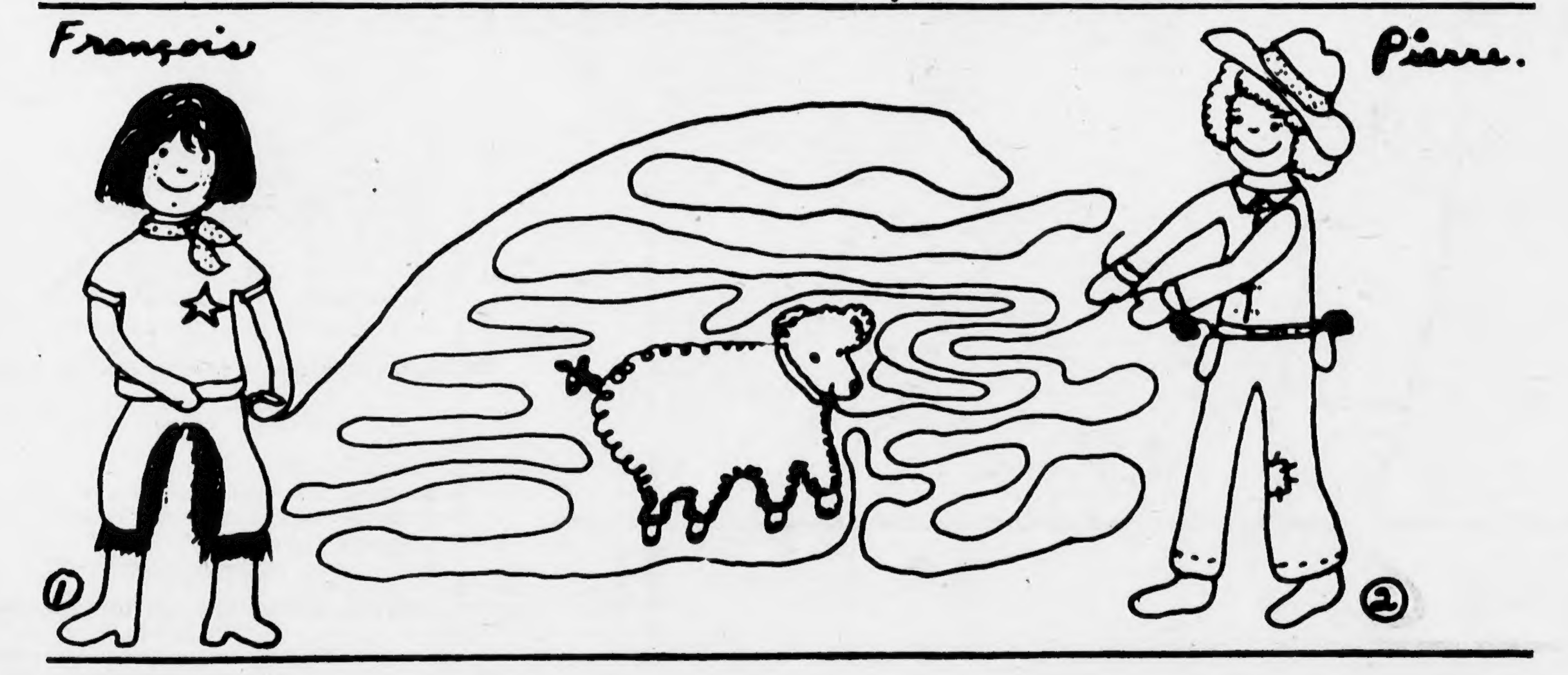
Merci Lucy pour ces nouvelles intéressantes. Bonne vacances à vous tous, mes fidèles correspondants!

Bicolo



— Sapristi! J'ai oublié une rangée.

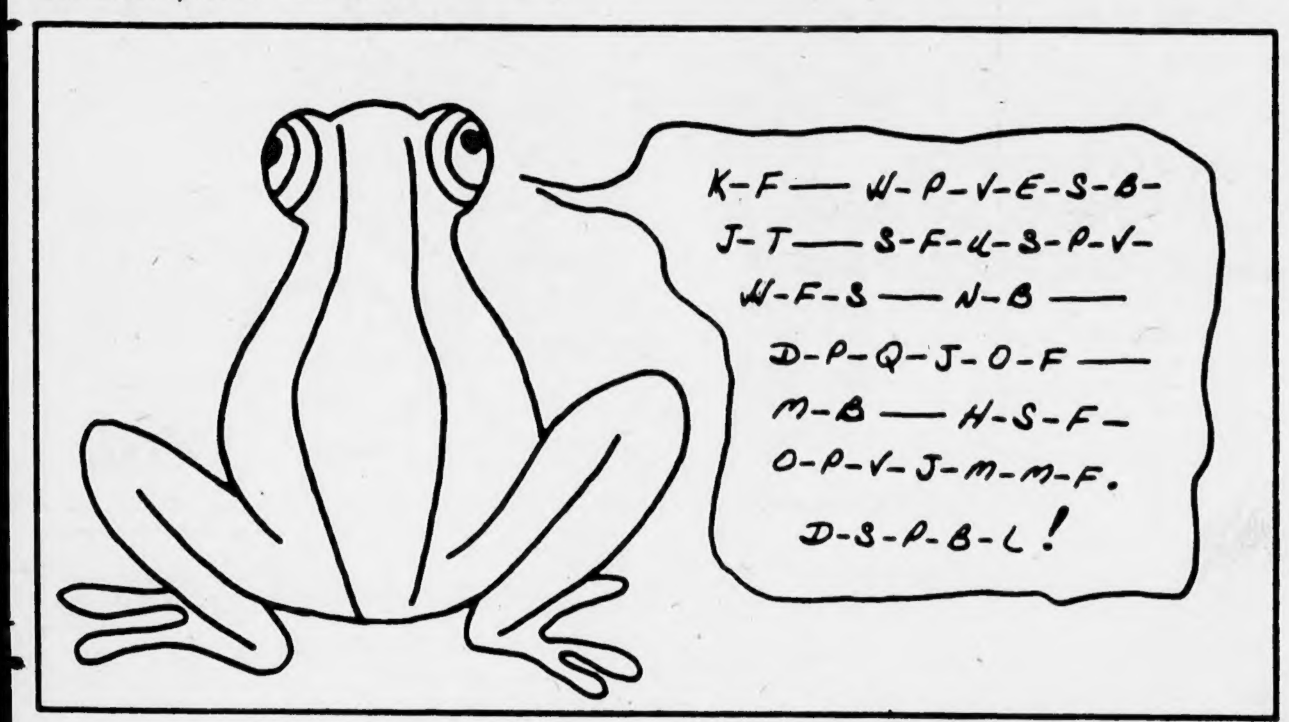
François et Pierre sont deux cow-boys. Lequel de ces garçons a pris le mouton au lasso?



Message secret

Cet été des milliers de personnes se rendront à Saint-Pierre-Jolys pour voir sauter les grenouilles.

Peux-tu déchiffrer le message de ce crapaud, en sachant que A = B, C = D, E = F, etc.Exemple: KF = JE...



Le mois de juin, le mois de la pêche!

As-tu déjà attrapé un poisson? Colorie Luc et son poisson.

Membre gagnant
Carol Chabbert, 7 ans
Membre No 5772
Notre-Dame-de-Lourdes



Réponse: message secret
"Je voudrais retrouver ma copine ma grenouille, croak!"

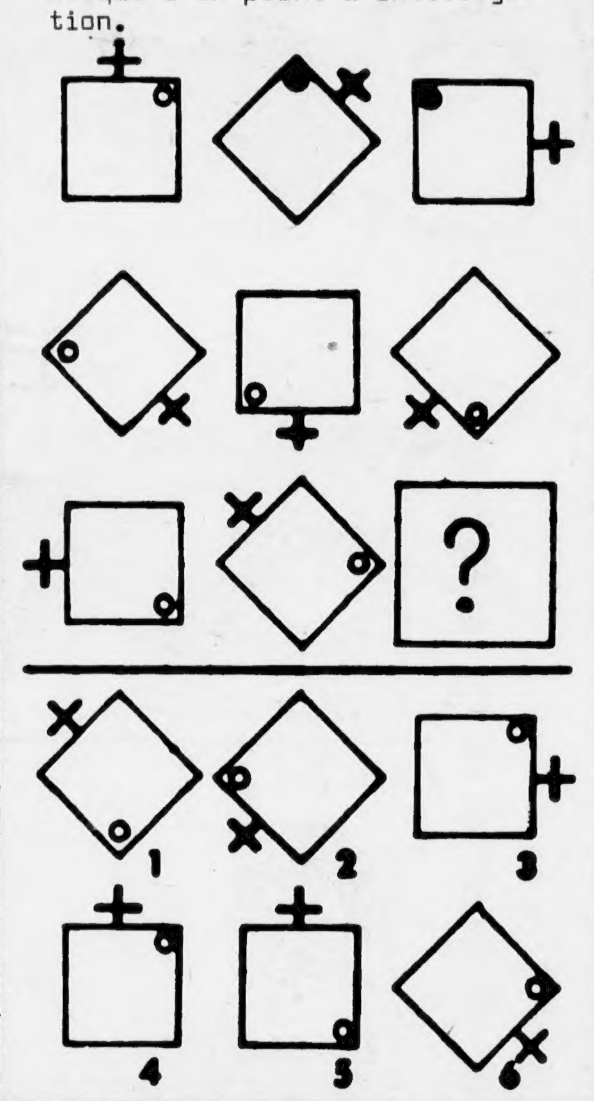
Réponse: logique
No 2

Pour Rire !



— Il paraît que vous n'êtes pas attentif en classe ?





LOGIQUE

Trouvez, parmi les six symboles numérotés, celui qui doit logiquement remplacer le carré marqué d'un point d'interrogation.

NOUVEAUX MEMBRES

6116; Lynne Gobeil, Winnipeg
6117; David Plamondon, Île-des-Chênes
6118; Ginette Simard, Sainte-Anne
6119; Stéphane Ritchot, Sainte-Anne
6120; Guy Delaurier, Sainte-Anne
6121; Diane St-Jacques, Sainte-Anne
6122; Robert Fillion, Sainte-Anne
6123; Clifford Blair, Sainte-Anne
6124; Ian McKay, Saint-Boniface
6125; Yvon Morissette, Fannystelle
6126; Brigitte Murray, Fannystelle
6127; Evelyne Drew, Fannystelle
6128; Kimmy Carmichael, Fannystelle
6129; Dana Drew, Fannystelle

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

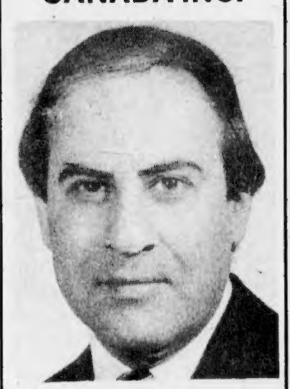
Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement...(ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

VIA RAIL CANADA INC.



John A. Hanna

M. Frank Roberts, président de VIA Rail Canada Inc., annonce la nomination de M. John A. Hanna au poste de vice-président des finances et de l'administration. Originaire de Hawkesbury, en Ontario, M. Hanna était vice-président aux finances au Conseil des ports nationaux. M. Hanna assumera la responsabilité de la gestion de toutes les ressources financières de VIA, tant au niveau du réseau que des régions.